

**Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Jeunesse**

Secrétariat Général

***Observatoire National de l'emploi
Et de la formation professionnelle***

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice

ETUDE SUR L'EVOLUTION DE L'EMPLOI AU BURKINA FASO

Idrissa Kaboré

Avec l'appui de : **Tinga Sinaré, Démographe INSD**

décembre 2005

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE.....	5
1.1 Contexte et problématique	5
1.2 Objectifs	6
1.3 Méthodologie	6
1.4 Limites et difficultés	7
II. QUESTION DE TERMINOLOGIE ET SOURCES DE DONNEES	8
2.1 Activités économiques et emploi	8
2.2 Catégories de population par rapport à l'emploi.....	9
2.3 Indicateurs clés sur l'emploi	11
2.4 Quelques variantes de définitions liées à l'emploi.....	13
2.5 Sources de données (opérations de collectes et statistiques administratives)	15
2.6 Vue d'ensemble.....	16
III. APERCU SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	17
3.1 Statut d'activité de la population en âge de travailler	17
3.2 Situation dans l'emploi et professions de la population active occupée	18
3.3 Branches et secteurs d'activités	19
3.4 Tendances de l'emploi et de la formation professionnelle.....	21
IV. PERSPECTIVES DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	27
4.1 Stratégie de projection de l'emploi et la formation.....	27
4.2 Futur de l'emploi et de la formation professionnelle et implications.....	27
V. ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS	34
CONCLUSION	35
Annexe 1 : Tableaux	37
Annexe 2 : Liste des documents consultés.....	40
Annexe 3 : Termes de référence de la mission.....	41
Annexe 4 : Liste des personnes ressources rencontrées	43
Annexe 5 : Professions et métiers de la CITP adaptés au Burkina Faso	44

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE : Agence nationale pour la promotion de l'emploi
CITP : Classification internationale type des professions
CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EBCVM : Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EDS : Enquête démographique et de santé
EP : Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages
ONEF : Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONG : Organisation non gouvernementale
PIB : Produit intérieur brut
RGP : Recensement général de la population de 1985
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitation de 1996
SND : Service national pour le développement

INTRODUCTION

Dans le cadre de la politique de l'emploi au Burkina Faso, il a été observé que depuis les deux dernières décennies des changements socio-économique, institutionnel et légal sont survenus. Ainsi, malgré les efforts des pouvoirs publics, les politiques de financement de l'économie ont été jugées insuffisantes alors que persistent des distorsions sur le marché des facteurs entraînant un ralentissement de l'activité économique. Dans les secteurs moderne et informel, la crise a conduit à des compressions et des licenciements de personnel. Les différentes études sur «Le profil de pauvreté au Burkina Faso» effectuées révèlent que le niveau général de développement de la population rurale est resté faible compte tenu de la faiblesse pluviométrique. Au plan institutionnel et légal, l'ensemble des textes qui régissent l'activité économique en l'occurrence les codes du commerce, des investissements et des impôts ne sont pas très favorables aux acteurs de l'économie qui les trouvent contraignants dans l'ensemble.

Cependant, des mesures ont été prises pour l'amélioration de l'accès des acteurs aux facteurs de production dont le crédit, le développement d'un système de formation professionnelle orienté vers les besoins en compétence des divers secteurs de l'économie, l'application des mesures de régulation du travail grâce à une réglementation favorable aux investissements et à l'emploi, la législation en matière de travail des enfants, la non discrimination professionnelle en ce qui concerne les femmes et enfin la promotion d'une culture de concertation et de dialogue avec les partenaires au développement.

En 1995, avec l'adoption de la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD), dont l'une des priorités est la valorisation des ressources humaines par la promotion de l'emploi et le développement de la formation professionnelle, il est apparu la nécessité de disposer d'un système intégré d'informations y compris sur l'emploi et la formation professionnelle. De plus la promotion de l'emploi a une place de choix dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. En effet, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en 2000 en son axe 3 «Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres» a réaffirmé l'importance accordée à la promotion de l'emploi en insistant sur l'identification d'indicateurs de suivi et d'évaluation des différents programmes et politiques de promotion d'emploi et de formation professionnelle. Ainsi, le Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE), qui a pour objectif d'appuyer le Gouvernement de façon coordonnée avec les autres partenaires au développement, en vue d'améliorer la gouvernance économique pour assurer un environnement politique et économique approprié à la lutte contre la pauvreté et au renforcement du Développement Humain Durable (DHD), a repris la recommandation de créer deux observatoires : un Observatoire de la pauvreté et du DHD et un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

En somme, la création d'un observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle répond à une nécessité qui tient à l'absence d'une structure spécialisée de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur le marché de l'emploi et de la formation professionnelle. Sa finalité étant d'aider à mettre en place une structure légère qui devra être opérationnelle avec les attributions :

- de collecte, traitement, analyse et diffusion des informations sur le marché de l'emploi ;

- de mise à la disposition du public et des décideurs publics et privés des éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail ;
- d'identification des filières porteuses de création d'emploi ;
- d'analyse de l'incidence des décisions et mesures législatives et réglementaires sur l'emploi et la formation ;
- d'étude de l'incidence des investissements sur l'emploi et la formation ;
- d'organisation des fora d'échange et de sensibilisation sur l'emploi et la formation ;
- de création et de mise à jour régulière d'une banque de données sur l'emploi et la formation.

I. CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1.1 Contexte et problématique

L'importance de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que celle de l'identification d'indicateurs de suivi-évaluation des politiques et programmes y afférents ont été reconnus dans un des axes du CSLP qui recommande l'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.

Le document cadre de stratégie de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle quant à lui, définit les orientations fondamentales du Ministère en matière de promotion de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Dans le secteur de l'emploi, il vise l'instauration d'une visibilité sur le marché de l'emploi et du travail, la création d'un environnement institutionnel et juridique propice à l'emploi productif, l'accroissement de l'offre de produits financiers accessibles aux promoteurs et aux micro et petites entreprises et la mise en œuvre de programmes de création directe d'emploi au profit des groupes sociaux spécifiques. Dans le domaine de la formation professionnelle, ce sont la normalisation du dispositif national de formation professionnelle et des curricula de formations, l'accès du plus grand nombre de Burkinabés à la formation professionnelle et la mise en place d'un dispositif de financement efficace et durable de la formation qui sont visés. En vue de rendre opérationnelles ces orientations fondamentales contenues dans le document de stratégie nationale de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle, un plan d'action a été élaboré et axé essentiellement sur la création et la consolidation de l'emploi, la promotion de la formation professionnelle, le renforcement des capacités institutionnelles des services de l'administration, des ONG et associations de développement impliquées dans la mise en œuvre.

L'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle est né dans un contexte de faiblesse des données sur l'emploi et la formation professionnelle en qualité et en quantité, de non harmonisation des définitions, des concepts et nomenclatures et de productions sur le fonctionnement du marché du travail limitées. La présente consultation se fixe de résorber autant que possible ces insuffisances constatées.

1.2 Objectifs

La présente étude a pour objectif d'analyser la situation passée, présente et future de l'emploi et de la formation professionnelle au Burkina Faso. Il s'en dégage les objectifs spécifiques suivants :

1. Présenter la situation de l'emploi dans les secteurs moderne, rural et informel à partir des sources de données et études récentes ;
2. Proposer des scénarii d'évolution probable de l'emploi ;
3. inventorier les différents concepts, les nomenclatures et les méthodes d'analyse utilisées par les producteurs de données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle
4. Présenter l'évolution de l'emploi dans les secteurs moderne, rural et informel selon les différents recensements, les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et les études importantes réalisées sur le sujet en tenant compte des différentes désagréations possibles ;
5. faire des recommandations pour des politiques d'emploi et de formation professionnelle en adéquation avec la demande.

1.3 Méthodologie

Au regard des objectifs de l'étude trois activités sont considérées :

Une revue documentaire pour faire le point sur les concepts utilisés.

Une collecte de données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

Une analyse secondaire des bases de données existantes pour produire les indicateurs utiles à l'analyse et non disponibles dans les différentes publications.

Revue documentaire

Pour la revue documentaire, ce sont les statistiques des structures de l'emploi et de la formation professionnelle, les rapports d'études, les travaux de recherches, articles de presses, etc., traitant de façon générale de l'emploi et de la formation professionnelle qui ont été mis à contribution. Un accent particulier a été accordé aux documents traitant de ces questions au Burkina Faso.

Collecte de données statistiques sur l'emploi et la formation

Des investigations ont été menées pour collecter le maximum d'informations statistiques qui renseignent sur l'emploi et la formation professionnelle au Burkina Faso. Cette collecte a permis de faire le point sur la situation passée et présente. Des tendances observées, des perspectives ont pu être envisagées.

Analyse secondaire

Elle a consisté à produire à partir des données existantes, des informations sur l'emploi et la formation professionnelle qui sont absentes des analyses habituelles et où l'accent n'est mis que sur les activités.

1.4 Limites et difficultés

La réalisation d'une analyse de l'emploi n'est certes pas aisée particulièrement dans un pays à statistiques déficientes et insuffisantes. Elle est surtout confrontée à certaines limites d'ordre technique.

Les limites majeures des analyses sur l'emploi sont liées aux définitions et aux données disponibles. En général, de nombreuses données sont collectées au cours des périodes dites mortes de l'année où les populations sont plus ou moins dans l'oisiveté, ou qu'elles soient en situation d'activité réduite. Ce qui influence les éventuelles réponses, car certaines tendront à se considérer comme inactives au moment de la collecte, alors qu'elles ne le sont pas.

La perspective de projection de l'emploi est un peu hasardeuse au regard des évolutions. En effet, les projections sur l'emploi, partent de la structure de la population active. Or avec les événements des dernières années en Côte-d'Ivoire, la structure de la population au niveau démographique (sexe et âge) et au niveau de la structure des emplois a été sensiblement perturbée. Ceci est perceptible au regard de la structure de la population en âge de travailler et des professions.

Les difficultés par contre sont inhérentes à la disponibilité des données statistiques. Certaines données existent, mais doivent être traitées autrement pour répondre aux besoins de l'analyse sur l'emploi. Par exemple les différents contingents du SND, les promus dans les universités et les personnes qui ont bénéficiées d'appui divers de projets ou de fonds sont des statistiques possibles pour l'emploi ou la formation professionnelle. L'éventualité des doubles compte n'est pas à exclure, car des promus de l'université peuvent se retrouver dans les contingents du SND ou avoir bénéficié du concours de projet ou de fonds quelconques pour la création d'emploi ou pour la formation professionnelle. Cette difficulté majeure pose le problème du suivi statistique de l'emploi et de la formation professionnelle.

II. QUESTION DE TERMINOLOGIE ET SOURCES DE DONNEES

L'activité économique dans un pays se caractérise par la production des biens et services qui entre en général dans la formation du produit intérieur brut (PIB). Le PIB étant composé de l'ensemble des productions marchande (bien et services échangeables sur le marché) et non marchandes (éducation, diplomatie, sécurité, etc.).

Pour décrire l'environnement économique, la statistique recourt à des concepts utiles au recueil des informations nécessaires à la production des indicateurs y relatifs.

2.1 Activités économiques et emploi

Activités économiques

On entend par activité économique le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

Emploi

Du point de vue économique, la notion "**d'emploi**" peut se définir comme un "ensemble de tâches et de devoirs devant être exécutés par une même personne". Un **ensemble d'emplois** dont les tâches présentent une grande similitude constitue une **profession**. C'est l'ensemble des activités, des travaux découlant de l'exercice d'un métier, d'une charge. L'emploi est donc la tâche accomplie ou à accomplir par une personne. C'est l'occupation à laquelle elle se livre habituellement ou occasionnellement. Le terme "*emploi*" ne prête généralement pas à confusion. Un emploi est aussi la place, la situation occupée par un employé, un fonctionnaire dans une administration, une entreprise, impliquant un travail régulier et rétribué. On parle alors d'emploi moderne. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, l'"emplois" et les "personnes actives occupées" ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. Ce qui a amené à la distinction d'activité principale et d'activité secondaire.

À côté de l'activité rémunérée sous le statut de salarié à temps plein et pour une durée indéterminée, se développent de plus en plus les cas sous contrats à durée déterminée, ceux qui échappent aux règles générales (stages) ou considérés illégaux ou non déclarés (travail au noir). Autant de situations qui sont difficiles à mesurer et à être considérées comme "emploi". Dans tout notre développement, il sera plus question d'activités que d'emplois.

La formation professionnelle est un espace difficile à circonscrire. Selon le Code du travail, la "**formation professionnelle**" est l'ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, des qualifications et aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétence et efficacité (article 10).

Comment est organisée la production des informations statistiques dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle au plan national ? D'emblée, il faut signaler la rareté d'opérations de collecte de données spécifiques y relatives. Si bien que les indicateurs sur la participation de la population à l'activité économique au Burkina Faso

ont été élaborés sur la base de quelques questions introduites dans les questionnaires des recensements généraux et des enquêtes d'envergure nationale.

La difficulté de donner un sens opérationnel au concept "emploi" fait que les indicateurs élaborés sont sujets à discussion. Pour faire partie de la population active il faut remplir la condition de "possession d'emploi" ou de "recherche d'emploi". Le retraité travailleur, l'élève ou l'étudiant travailleur, la personne au foyer qui s'adonnerait à des activités lui procurant un revenu (financier ou matériel) peut être exclu d'office. De même, une personne à la "recherche d'emploi" par découragement après plusieurs tentatives peut volontairement choisir de se soustraire du marché de l'emploi. Ce dernier cas de figure se rencontre souvent dans les structures de placement. Ces constats révèlent un des traits caractéristiques de la complexité de la mesure du phénomène. En se référant au type d'emploi, la réglementation d'entrée en activité et de sortie d'activité semble être distinctement codifiée sur la base des critères qualification et de la variable âge.

Pour accéder à la fonction publique burkinabé, il faut être majeur, c'est-à-dire avoir 18 ans. Les départs à la retraite dépendent de la catégorie d'appartenance de l'agent. Dans l'armée, l'âge minimum d'incorporation est fixé à 18 ans et l'âge de la retraite est également variable. Dans le domaine agricole ou dans le secteur informel une telle codification n'existe pratiquement pas. Cependant, dans les activités de collecte de données, une fourchette d'âges est souvent définie en fonction de l'intérêt de la recherche. Dans la plupart des cas, seulement un âge minimum est fixé pour tenir compte du fait que la sortie d'activité est déterminée par la seule incapacité physique due à la vieillesse.

Classification internationale type des professions (CITP)

Pour l'analyse de l'activité économique et surtout pour les emplois, recours a toujours été fait aux nomenclatures pour classification internationale type des professions (CITP). Cette nomenclature donne une structuration des emplois et des professions selon différentes catégories (Annexe 5). Elle est une adaptation de la classification Internationale d'après la Situation dans la Profession (CISP93) publiée par le BIT¹, qui propose un classement des emplois selon certains critères (le type de contrats de travail (explicite ou implicite) avec une personne ou avec un organisme, la nature du contrôle que les titulaires exercent sur l'entreprise et la nature du risque économique encouru). Les groupes sont constitués en respectant la distinction entre emploi rémunéré et emploi à titre indépendant. Les groupes décrits parfois sous le vocable "Catégories socioprofessionnelles" tiennent compte des salariés, des employeurs (ou patrons), des personnes travaillant pour leur propre compte ou indépendant, des travailleurs familiaux (ou aides familiaux), des travailleurs inclassables d'après la situation dans la profession.

2.2 Catégories de population par rapport à l'emploi

Par rapport à l'activité économique on part d'abord de la population en âge de travailler ou d'activité pour décliner toutes les autres catégories.

¹ "Résolution concernant la Classification Internationale d'après la situation dans la profession", BIT/OIT, 15^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, janvier 1993.

Population en âge de travailler ou d'activité

Selon le code des personnes et de la famille du Burkina Faso, sur le plan légal, on considère qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure (18 ans et plus). Cependant, les différentes sources d'informations considèrent des tranches d'âges différentes selon leurs préoccupations ou besoin. Prenant en compte certaines de nos réalités, surtout dans le milieu rural où les enfants dès l'âge de 6 ans sont déjà actifs et sont, dans leur majorité des aides familiaux, le RGPH de 1996 a considéré comme population en âge de travailler celle de 6 ans et plus. Dans les enquêtes sur les conditions de vie des ménages c'est la limite de 10 ans qui est retenue. Cela est intéressant car au-delà des considérations légales et internationales, on a la possibilité de mener des investigations sur le travail et l'entrée précoce des enfants en activité. De même, la limite pour la sortie d'activité n'a pas été fixée et cela pour tenir compte des populations dont l'âge de sortie d'activité n'est pas connu. Elles ne cessent de travailler que lorsqu'elles sont totalement épuisées.

Il reste entendu que sur le plan légal au Burkina Faso, l'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ne doit pas être inférieur à 15 ans (art. 147) et des dispositions sont prévues pour fixer la nature des travaux et les catégories d'entreprises interdits aux "enfants" (personnes âgées de moins de 18 ans). La considération de l'âge minimum de 6 ans lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 visait la situation particulière des 6-14 ans qui sont très tôt enrôlés dans la vie active au détriment de la fréquentation scolaire.

Pour le BIT, l'âge d'admission à l'emploi est à 15 ans, avec des possibilités d'adaptation à chaque contexte juridique ou socio-économique. Par exemple, si l'étude porte sur le travail des enfants, le choix d'une limite d'âge plus faible peut alors être envisagé.

Population active

La population active est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et services pendant une période de référence donnée. La production a "pour objet de produire des biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial". Elle est composée de l'ensemble des personnes ayant ou cherchant un emploi à un moment donné. La population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

Population active occupée

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au cours d'une période donnée (trois jours pendant la semaine de référence², sept derniers jours, trente derniers jours...). La femme au foyer est dans cette catégorie en raison de sa contribution à la production économique.

Population active au chômage

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence ou qui ont travaillé moins de temps que la durée de référence et qui recherche un emploi. On distingue deux catégories de chômeurs

² Période effective, telle qu'elle a été pratiquée sur le terrain au cours de la collecte pour certaines collectes.

constituées des personnes ayant déjà travaillé et qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent (chômeurs), et les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi.

Population inactive

C'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs. Ce sont les personnes qui n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas. La population inactive comprend essentiellement les personnes à la retraite, les personnes s'occupant exclusivement de leur foyer, les élèves et les étudiants, les rentiers et les autres inactifs (invalides, vieillards, etc.). On utilise quelquefois la notion de population dépendante économiquement ou à charge pour désigner l'ensemble des personnes non en âge de travailler et celles en âge de travailler qui sont inactives. C'est donc l'ensemble des individus qui n'appartiennent pas à la population active (occupée ou non).

Personnes qui s'occupent exclusivement du foyer

Ce sont les personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique (ni agricole, ni artisanale, ni commerciale), et qui effectuent des travaux ménagers chez elles, par exemple les ménagères, les parents qui prennent soin du ménage et des enfants. Les domestiques rémunérés sont classés dans la catégorie des personnes occupées.

Rentier

On compte dans cette catégorie toute personne qui n'exerce aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement de placement de fonds et de biens notamment immobiliers.

Autres personnes inactives

Est comprise dans cette catégorie, toute personne inactive des deux sexes, qui n'exerce aucune activité économique et qui n'est pas classée dans une des catégories ci-dessus mentionnées. Ce sont les personnes en âge de travailler qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actives, ainsi que les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres. Les personnes atteintes d'une infirmité physique et/ou mentale qui les empêche de travailler en font partie.

2.3 Indicateurs clés sur l'emploi

Partant de ces éléments de base, les définitions des concepts et les méthodes de calcul des indicateurs couramment utilisés dans le contexte du Burkina se résument ainsi qu'il suit.

Taux d'activité

Le taux d'activité exprime la proportion de personnes actives dans la population de référence (population en âge de travailler).

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{personnes actives}}{\text{population de référence}} \times 100$$

Pour le taux d'actifs occupés et le taux d'activité, les informations souvent recueillies permettent d'élaborer séparément le taux brut d'activité calculé pour la population totale ; le taux d'activité standardisé calculé pour la population de référence (ex. 15 ans et plus) ; et le taux net d'activité calculé pour la population de 15 à 64 ans.

Taux d'actifs occupés

Le taux d'actifs occupés exprime la proportion de personnes actives occupées dans la population de référence. C'est en fait le taux de participation.

$$\text{Taux d'actifs occupés} = \frac{\text{personnes actives occupées}}{\text{population de référence}} \times 100$$

Taux d'entrée dans la vie professionnelle

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle s'obtient en divisant le nombre de nouveaux diplômés qui, x mois après la fin de leurs études, exercent une activité correspondant à leur formation (1) par le nombre de nouveaux diplômés actifs occupés et de ceux cherchant un emploi (1+2). Les groupes sont définis comme suit :

1. Personnes qui, au moment de l'enquête, exercent une activité pour laquelle l'employeur a exigé au moins un diplôme universitaire ;
2. Personnes qui, au moment de l'enquête, cherchent encore ou à nouveau un emploi ou qui exercent une activité pour laquelle l'employeur n'a pas exigé de diplôme universitaire. Il peut arriver qu'une personne ait changé au moins une fois d'emploi depuis son entrée dans la vie professionnelle ou qu'elle ait exercé une activité qualifiée pendant une courte période et qu'elle soit sans emploi au moment de l'enquête. Dans le premier cas, elle relève du groupe 1 – et la durée de transition se réfère au premier poste occupé à la fin des études – tandis que, dans le second, elle fait partie du groupe 2.

Taux de chômage

C'est le rapport du nombre de chômeurs à la population active (occupée et non occupée). En toute rigueur, on devrait retenir le rapport des chômeurs inscrits à la population des personnes actives.

Taux de salarisation

C'est le rapport du nombre d'actifs salariés, à la population active occupée.

Taux de dépendance

C'est le rapport de la population inactive plus la population au chômage sur la population active occupée.

2.4 Quelques variantes de définitions liées à l'emploi

Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 1996

STATUT D'OCCUPATION

Le statut d'occupation est l'état d'une personne par rapport à l'activité économique. La période de référence est la semaine précédant la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Le statut d'occupation permet de classer la population en deux catégories : les actifs et les inactifs. La population active comprend les actifs occupés et les chômeurs. Est considérée comme occupée toute **personne âgée de six (6) ans et plus** qui a **travaillé au moins 3 jours pendant la semaine de référence**. Est chômeur, toute personne qui **n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de 3 jours durant cette semaine**, mais qui recherche un emploi. Parmi les chômeurs on distingue les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence et les personnes n'ayant jamais travaillé, c'est-à-dire celles qui sont à la recherche de leur premier emploi.

Les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situe dans une période d'inactivité pour des raisons climatiques. Par exemple, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique doit être considéré comme occupé. Il en est de même des travailleurs malades, en congé, ou en stage durant la période de référence.

OCCUPATION PRINCIPALE

Pour les personnes occupées, l'occupation principale correspond au genre de **travail réellement effectué durant la semaine précédant le recensement** et pour lequel la personne aura consacré **le plus de temps**. Pour les chômeurs, on considérera l'occupation correspondant au dernier travail effectué.

Enquêtes sur les conditions de vie des ménages (EP ET EBCVM) 1998 et 2003

Vis à vis de l'activité économique, la population en âge de travailler (en l'occurrence celle âgée de 10 ans et plus) se divise en deux grandes catégories : **celle disponible pour la production des biens et services ou POPULATION ACTIVE et celle qui ne l'est pas ou POPULATION INACTIVE**. Certaines personnes disposées à produire des biens et services le font en fait au cours d'une période de référence donnée : elles constituent la population ACTIVE OCCUPEE. **Une personne est occupée si elle exerce une activité professionnelle rémunérée ou rémunératrice (emploi salarié ou non salarié) durant une période de référence.**

D'autres personnes, bien que disponibles, ne participent pas à l'activité économique au cours de cette même période de référence : elles constituent la population en chômage. Le chômage n'est pas à confondre avec le désœuvrement saisonnier qui frappe par exemple, les paysans pendant la saison sèche, faute pour eux de pouvoir cultiver.

SITUATION (OU STATUT) DANS L'OCCUPATION

La population occupée peut, à son tour, être classée selon la situation dans l'occupation. Cette classification cherche à savoir si l'actif occupé est employeur, indépendant, apprenti, aide familial (ou travailleur familial non rémunéré) ou salarié.

ACTIF INOCCUPE OU CHOMEUR

C'est une personne qui n'a pas travaillé et qui est à la recherche d'un emploi rémunéré ou rémunérateur au cours d'une période de référence donnée. Le chômeur peut manifester la recherche d'un emploi de plusieurs façons : inscription au service de la main-d'oeuvre même si souvent il peut rester longtemps sans résultat (ce qui peut entraîner un découragement de la part du chercheur), annonce dans un journal, envoi de lettre, relation personnelle, en faisant du porte à porte, etc...

Toute personne qui ne travaille pas présentement mais qui a travaillé au moins une période de 3 mois au cours des 12 derniers mois est un inoccupé ayant déjà travaillé. Toute personne de plus de 10 ans n'ayant pas travaillé plus de 3 mois est un inoccupé n'ayant jamais travaillé. En milieu rural, les paysans ne sont pas en chômage durant la saison sèche. Un travailleur en congé n'est pas un chômeur.

EMPLOI, OCCUPATION OU PROFESSION

C'est l'activité économique qu'exerce un individu au cours d'une période de référence donnée. Le code des professions est en annexe 3. Il est assez détaillé pour que vous retrouviez toutes les professions que vous rencontrerez sur le terrain.

EMPLOI PRINCIPAL, EMPLOI SECONDAIRE

Emploi principal : c'est l'activité économique qui aura pris le plus de temps au cours de 12 derniers mois.

Emploi secondaire : C'est l'occupation qui aura pris le plus le temps après l'emploi principal. On notera qu'il n'y a pas d'emploi secondaire sans emploi principal. Ainsi, les élèves, les étudiants, les femmes au foyer, parce que n'ayant pas d'occupation économique, ne peuvent pas avoir d'emploi secondaire.

Enquête démographique et de santé (EDSBF) 2003

OCCUPATION ACTUELLE (OU LA PLUS RÉCENTE) DU MARI/PARTENAIRE

L'occupation actuelle concerne les catégories professionnelles : employé de bureau, secrétaire, coiffeur, chauffeur de taxi, infirmier, enseignant, avocat, vendeur, pêcheur, fermier, charpentier, etc. Le travail dans l'industrie (par ex: l'agriculture, les mines ou le commerce), le lieu où le travail est exercé (banque, magasin de vêtements ou un bureau du gouvernement) ne constitue pas l'intérêt de la collecte. C'est travail qui est intéressant.

"Ne travaille pas actuellement" n'est pas une réponse acceptable. S'il n'a pas d'emploi, demandez une description de son travail le plus récent. S'il a plus d'une activité, enregistrez celle qui l'occupe le plus de temps.

EMPLOI

L'emploi ne porte pas sur le travail domestique, mais sur tout autre travail que l'enquête peut faire. Avoir un petit commerce, vendre de petites choses ou le fait de travailler sur la terre ou dans l'affaire de la famille constituent un travail.

Des définitions ci-dessus, il apparaît que l'analyse comparative des données des différentes sources requiert un travail préalable d'harmonisation.

2.5 Sources de données (opérations de collectes et statistiques administratives)

De nombreuses opérations de collecte ont été réalisées au Burkina Faso. De nature diverse, elles ont chacune abordé la question de l'emploi de façon spécifique. Une confrontation des différentes sources permet d'avoir un regard sur la question.

Enquêtes sur les conditions de vie des ménages

Dans le cadre du Burkina Faso, trois opérations identiques d'envergure nationale sont disponibles pour étudier l'emploi. On a l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1994, l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1998 et l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages de 2003. Un des principaux objectifs de ces enquêtes est de fournir les données de base d'ordre économique. Ces enquêtes sont en général organisées en 13 sections et la section 5 concerne l'emploi. Les informations sur l'emploi sont collectées uniquement pour les personnes âgées de 10 ans ou plus. Elles se subdivisent en 3 sous-sections : l'emploi principal, l'emploi secondaire et l'emploi précédent.

Enquêtes démographiques et de santé

Ici aussi, trois opérations identiques d'envergure nationale sont disponibles. Il s'agit de celles de 1993, 1998-99 et 2003. Une section est consacrée à l'activité des femmes et de leur conjoint. Les informations collectées portent sur les femmes de 15-49 ans et leurs époux de 15-59 ans. Elles concernent le type d'activité, la périodicité de l'activité, le gain et son utilisation. Ces sources fournissent donc des informations partielles sur l'activité économique.

En 1991, une enquête démographique a été réalisée avec un volet spécifique sur l'emploi.

Recensement général de la population et de l'habitation

A ce jour, trois recensements ont été effectués. Les bases de données actuellement disponibles et permettant des analyses concernent l'année 1985 et l'année 1996. Pour 1975, c'est surtout les rapports d'analyse qui donnent des indications sur l'emploi. Les informations sur l'activité économique des populations n'ayant pas été intégrées à la base de données. Concernant le recensement de 1996, quatre questions relatives à l'activité économiques des personnes de 6 ans et plus permettent des analyses sur l'emploi. Il s'agit de l'occupation, la situation dans l'occupation, la branche d'activité, et l'occupation secondaire. Ces informations étant rattachées aux caractéristiques démographiques, différentes agrégations sont donc possibles.

Données administratives

Les statistiques de demandes d'emploi, de placements et de formations produites par l'agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) sont les plus courantes. Leur utilisation demande quelquefois des exploitations secondaires lorsqu'on aborde des aspects spécifiques de l'emploi tels que la nature, la branche, la spatialisation, etc. A cela s'ajoute les statistiques produites dans les rapports d'activités des différents projets ou fonds relatifs à l'emploi et la formation professionnelle. On y trouve des informations sur les nouvelles créations d'emplois, leur évolution entre autre. L'exploitation des rapports

des différents fonds permet d'avoir une idée des emplois créés, des domaines d'activités et des personnes concernées. Ces fonds et projets organisent des sessions de formation pour le perfectionnement ou la qualification de la population active.

Les contingents du service national pour le développement (SND) sont une source d'information pour les statistiques sur la formation professionnelle, en ce sens qu'ils sont constitués essentiellement de diplômés. Leur stage ou exercice d'une activité répond en partie à la préoccupation de la qualité des ressources humaines par l'apprentissage et à la mise à disposition des services de ressources dont ils ont besoins.

Les statistiques des étudiants en fin de cycle ou promus à un cycle supérieur peuvent être considérées comme des données sur la formation professionnelle du fait que les diplômés doivent être aptes à assumer des fonctions techniques et dirigeantes. En somme, ce sont les sources administratives qui fournissent le plus d'informations sur la formation professionnelle.

2.6 Vue d'ensemble

Au regard de ce qui a été présenté, on retient que des possibilités d'analyse de l'emploi existe à partir des différentes sources de données disponibles. Des différents résultats disponibles, il faut de la prudence quant aux analyses comparatives. En effet, très souvent les tranches d'âges retenues pour les analyses ne sont pas identiques. Il est donc important qu'il y ait une harmonisation des indicateurs avant toute appréciation comparative ou évolutive. De plus, des différentes sources disponibles, on retient que dans certains cas la structure des variables n'est pas identique, ce qui rend quelquefois l'analyse fastidieuse. L'exploitation de certaines sources a été jugée inopportune car elles s'intéressent à des populations spécifiques (femmes, migrants, enfants, etc.) et sont par conséquent pas très utiles pour la présente analyse.

III. APERCU SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les études sur l'emploi et la formation professionnelle sont en général basées sur les définitions qui ont été présentées au chapitre précédent. Mais en règle générale, comme nous l'avons déjà soulevé, il est plus question d'activités principales que d'emplois. Les statistiques se rapportant toujours aux emplois pourvus qu'à ceux à pourvoir.

3.1 Statut d'activité de la population en âge de travailler

Dans les sources de données récentes, la limite d'âge inférieure de population en âge de travailler est de 6 ans. Cette considération permet de prendre en compte le travail des enfants. Pour mener des analyses comparatives et envisager les évolutions, la population en âge de travailler sera envisager selon les possibilités qu'offrent les différentes sources. Ainsi seront considérées la tranche des 6 ans et plus et celles des 18 ans et plus.

Le statut d'occupation est l'état d'une personne par rapport à l'activité économique. La période de référence est la semaine précédant la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Le statut d'occupation permet de classer la population en âge de travailler en deux catégories : les actifs et les inactifs.

En 1996, sur une population de 10 312 609 habitants, on dénombrait 78,6 % des 6 ans et plus (8 104 236), et 44,7 % des 18 ans et plus (4 613 179). Pour les différentes tranches de population en âge de travailler, on obtient un taux d'activité avec un rapport supérieur à 2/3 (Tableau 1). Cela signifie que pour chaque tranche de population en âge de travailler, plus des 2/3 sont des actifs occupés, au chômage ou en quête de leur 1^{er} emploi.

Tableau 1 : Répartition de la population selon le statut d'activité et par population en âge de travailler au RGP 1985 et RGPH 1996

Statut d'activité	RGP 1985			RGPH 1996			
	10 +	15 +	18 +	6 +	10 +	15 +	18 +
Occupé	4019111	3371768	2968716	5 598 843	5 004 335	4 202 991	3 688 608
Chômeur	8528	8147	7763	19 195	17 392	15 299	13 575
Quête 1er emploi	34169	27884	21189	57 144	53 888	47 937	40 281
Actifs	4 061 808	3 407 799	2 997 668	5 675 182	5 075 615	4 266 227	3 742 464
Inactifs	960 638	690 191	597 026	2 429 054	1 628 963	1 062 958	870 715
Total	5 022 446	4 097 990	3 594 694	8 104 236	6 704 578	5 329 185	4 613 179
Taux d'activité	80,9	83,2	83,4	70,0	75,7	80,1	81,1
Taux d'activité précoce	26,2	12,0	0,0	34,1	26,3	12,3	0,0
Taux d'occupation	98,9	98,9	99,0	98,7	98,6	98,5	98,6
Taux de chômage	1,1	1,1	1,0	1,3	1,4	1,5	1,4
Taux d'accroissement annuel							
Actifs occupés					2,0	2,0	2,0
Population active					2,0	2,1	2,0

En référence à l'âge légal d'activité, c'est plus de 1/3 de la population en âge de travailler des 6 ans et plus qui est dans l'illégalité. Cela se caractérise par l'exercice précoce d'activité par les individus n'ayant pas atteint la majorité. On détermine par là un taux d'activité précoce qui est le rapport de la population d'âge en dessous de la limite légale à la population en âge de travailler considéré. A 6 ans et plus, plus du 1/3 de la population ne devrait normalement pas travailler (Tableau 1). Cette situation ne permet pas aux

personnes qui ont atteint leur majorité d'avoir du travail car le travail est exercé par des mineurs. Une application de la législation permettrait d'offrir de l'emploi à plus de personnes ayant atteint la majorité. Rappelons qu'en général l'implication des enfants dans la production est le fait de secteur non structurée difficilement contrôlable. De nombreux efforts sont à faire en terme de sensibilisation et de réglementation du travail.

3.2 Situation dans l'emploi et professions de la population active occupée

La situation dans l'emploi est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé. Quelquefois c'est le terme de statut d'occupation qui est utilisé. On a ainsi l'employeur ou le patron, l'indépendant, le salarié ou employé (personnes travaillant pour un employeur et recevant en contrepartie, un salaire en espèces ou en nature), l'apprenti, l'aide familial et les autres.

Tableau 2 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'emploi, le groupe de profession par population en âge de travailler au RGP 1985 et RGPH 1996

SITUATION DANS L'EMPLOI	RGP 1985			RGPH 1996			
	10 +	15 +	18 +	6 +	10 +	15 +	18 +
Employeur, Patron	1 480	1 421	1 366	17 760	17 760	16 978	15 867
Indépendant	1 215 306	1 205 094	1 188 824	1 692 035	1 670 989	1 637 472	1 600 482
Salarié, employé	128 519	126 632	122 473	155 551	155 335	153 313	148 628
Apprenti	12 466	11 298	8 780	27 975	27 176	24 114	18 467
Aide familial	2 654 977	2 023 141	1 644 156	3 648 376	3 090 295	2 335 871	1 874 046
Autre	1 808	1 619	1 459	15 649	14 021	11 623	10 026
Total	4 014 556	3 369 205	2 967 058	5 557 346	4 975 576	4 179 371	3 667 516
PROFESSION							
Groupe 0	3 704 078	3 072 058	2 687 323	5 089 876	4 516 289	3 737 852	3 252 717
Groupe 1	7 882	7 878	7 876	12 470	12 469	12 464	12 453
Groupe 2	17 676	17 676	17 675	15 552	15 552	15 550	15 548
Groupe 3	31 202	31 201	31 200	35 580	35 521	35 323	34 854
Groupe 4	112 827	105 144	96 772	200 803	197 574	187 935	174 336
Groupe 5	84 447	79 899	73 857	109 251	107 971	103 411	94 772
Groupe 6	40 625	38 762	36 096	54 730	54 400	52 599	48 846
Groupe 7	15 242	15 237	15 227	13 099	13 099	13 098	13 098
Groupe 8	3 223	3 200	3 138	6 881	6 858	6 812	6 704
Groupe 9				179 171	161 369	65 143	52 994
Total	4 017 202	3 371 055	2 969 164	5 717 413	5 121 102	4 230 187	3 706 322

Les professions ou emplois sont abordés ici par grands principaux groupes³ définis selon la CITP. La population active travaille en majorité comme aide familial pour près de la

³ Grands groupes de professions

- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
- Groupe 1 : Administrateur, cadres supérieurs et professions libérales
- Groupe 2 : administration, cadres moyens
- Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
- Groupe 4 : Commerce
- Groupe 5 : Artisanat
- Groupe 6 : Services domestiques
- Groupe 7 : Forces armées
- Groupe 8 : Autres métiers et professions
- Groupe 9 : Sans professions et professions non précisées

moitié des 18 ans et plus (Tableau 2). Avec les autres tranches d'âges, elle représente plus de la moitié de la population active occupée.

On retrouve la majorité de la population active dans les activités de l'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts. Ce groupe d'activités concerne en moyenne près de 9 actifs sur 10. On a ensuite les activités du commerce et celles de l'artisanat qui, toutes réunies ne touchent qu'environ 5 % de la population active occupée.

Tableau 3 : Pourcentages de la population active occupée selon le groupe de profession par population en âge de travailler en 1985, 1996, 1998 et 2003

PROFESSIONS	RGP 1985			RGPH 1996			EP 1998			EBCVM 2003		
	10 +	15 +	18 +	10 +	15 +	18 +	10 +	15 +	18 +	10 +	15 +	18 +
Groupe 0	92,2	91,1	90,5	88,2	88,4	87,8	67,3	67,1	67,2	87,2	85,3	84,2
Groupe 1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7
Groupe 2	0,4	0,5	0,6	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	1,2	1,4	1,6
Groupe 3	0,8	0,9	1,1	0,7	0,8	0,9	3,0	3,0	3,1	1,1	1,3	1,4
Groupe 4	2,8	3,1	3,3	3,9	4,4	4,7	11,7	12,1	11,6	4,6	5,2	5,5
Groupe 5	2,1	2,4	2,5	2,1	2,4	2,6	5,3	5,3	5,5	2,6	2,9	3,1
Groupe 6	1,0	1,1	1,2	1,1	1,2	1,3	2,7	2,7	2,7	1,4	1,6	1,7
Groupe 7	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,4
Groupe 8	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	5,2	5,3	5,3	0,8	1,0	1,0
Groupe 9	0,0	0,0	0,0	3,2	1,5	1,4	3,8	3,5	3,6	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

De 1996 à 2003, c'est surtout le groupe "Agriculture, élevage, pêche et forêt" qui voit ces proportions se réduire au profit des autres groupes (Tableau 3). Les groupes qui ont connu un essor sont ceux de "Administration, cadres moyens", du "commerce" et des "autres professions non classées" principalement. On note cependant que depuis 1985, c'est l'artisanat qui a connu un désintérêt considérable des populations. Si les effectifs sont restés presque stables, les proportions par contre ont baissées énormément. Ce qui peut être le reflet d'un non attrait de l'artisanat ou du maintien de la même population dans cette activité. Globalement, la structure des activités du RGPH 1996 et de l'EBCVM 2003 restent sensiblement très proches. Ce qui oriente d'ores et déjà sur le choix des tendances pour les projections. L'emploi des plus jeunes, particulièrement les moins de 15 ans, est manifeste dans l'agriculture et l'artisanat. Cela s'observe à l'évolution des pourcentages de ces professions d'un groupe de population en âge de travailler à l'autre.

3.3 Branches et secteurs d'activités

La branche d'activité est l'activité exercée par le service qui emploie une personne. Elle relève donc de la caractéristique de l'entreprise ou du service employeur. Ce n'est donc pas l'activité de l'individu. Le secteur d'activités est un regroupement des branches d'activités en fonction de leur nature.

La branche d'activités "Agriculture, élevage, chasse et sylviculture (pêche)" est la plus importante car elle concerne presque tous les actifs (Tableau 4). En effet, la structure des branches d'activités est calquée sur celle des emplois ou professions. De ce fait, on a 9 actifs sur 10 qui exercent dans le secteur primaire et globalement 1 actif sur 10 dans le tertiaire. Le secteur secondaire des industries extractives et des activités de fabrication reste très marginal avec des effectifs cumulés inférieurs à 100 000 actifs.

Tableau 4 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activités par population en âge de travailler au RGPH 1996

BRANCHES D'ACTIVITES ⁴	Population en âge de travailler				SECTEURS D'ACTIVITES ⁵	Population en âge de travailler			
	6 +	10 +	15 +	18 +		6 +	10 +	15 +	18 +
Groupe A	5087949	4514565	3736305	3251216	Primaire	91,5	90,6	89,2	88,4
Groupe B	1423	1361	1288	1198	Secondaire	1,4	1,5	1,7	1,8
Groupe C	4099	4015	3811	3587	Tertiaire	7,1	7,9	9,1	9,8
Groupe D	73315	72225	69180	63729	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupe E	2878	2871	2840	2773					
Groupe F	21495	21472	21313	20742					
Groupe G	225239	221880	210991	194886					
Groupe H	3990	3959	3838	3593					
Groupe I	21234	21221	21152	20792					
Groupe J	2160	2159	2159	2158					
Groupe K	11409	11404	11362	11193					
Groupe L	60377	60376	60362	60298					
Groupe M	9682	9673	9653	9611					
Groupe N	6698	6688	6675	6646					
Groupe O	19912	19746	19192	18056					
Groupe P	8793	8598	7443	5332					
Groupe Q	3067	3067	3062	3049					
Total	5563720	4985280	4190626	3678859					

Les structures des branches d'activités au RGPH 1996 et à l'EBCVM 2003, tout comme pour les professions sont presque similaires. La branche "Agriculture, chasse et sylviculture" est très dominante avec toujours près de 90 % des actifs occupés (Tableau 5). Le commerce est la seconde branche car elle retient près d'une personne sur 20. Les

⁴ Branches d'activités

- Branche A : Agriculture, élevage, chasse et sylviculture
- Branche B : Pêche
- Branche C : Industries extractives
- Branche D : Activité de fabrication
- Branche E : Production et distribution d'électricité
- Branche F : Construction
- Branche G : Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, de motocyclettes et de biens personnels et domestiques
- Branche H : Hôtels et restaurants
- Branche I : Transport, entreposage et communications
- Branche J : Intermédiation financière
- Branche K : Immobilier, locations et activités de service aux entreprises
- Branche L : Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire
- Branche M : Education
- Branche N : Santé et action sociale
- Branche O : Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels
- Branche P : Ménages employant du personnel domestique
- Branche Q : Organisation extra territoriaux

⁵ Secteurs d'activités :

- Primaire : Branche A et B
- Secondaire : Branches C et D
- Tertiaire : Branches E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P et Q

autres branches en proportions très faibles sont surtout les activités de fabrications, les activités d'administration publique essentiellement.

Tableau 5 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activités par population en âge de travailler au RGPH 1996, à l'EP 1998 et à l'EBCVM 2003

Branche d'activité	RGPH 1996		EP 1998	EBCVM 2003	
	10 +	18 +	18+	10 +	18+
Agriculture, chasse, sylviculture	90,6	88,4	88,0	91,5	84,0
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
Activités extractives	0,1	0,1	0,4	0,6	0,5
Activités de fabrication	1,4	1,7	1,6	1,5	2,1
Production, distribution électricité, gaz et eau	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Construction	0,4	0,6	0,5	0,7	0,7
Commerce et réparation automobile	4,5	5,3	5,2	3,7	6,9
Hôtels et restaurants	0,1	0,1	0,3	0,2	0,4
Transport, entreposage et communications	0,4	0,6	0,5	0,2	0,7
Activités financières	0,0	0,1	0,2	0,0	0,3
Immobilier et location de services	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2
Activité d'administration publique	1,2	1,6	0,8	0,1	1,1
Éducation	0,2	0,3	0,7	0,0	1,0
Activités de santé et d'action sociale	0,1	0,2	0,3	0,2	0,4
Activités de services collectifs, sociaux et personnels	0,4	0,5	0,3	0,2	0,4
Activités des ménages employant du personnel domestique	0,2	0,1	0,8	0,4	0,8
Activités des organisations extra territoriales	0,1	0,1	0,0		0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Si la branche «Agriculture, chasse, sylviculture» reste dominante en milieu rural avec pratiquement toute la population, en milieu urbain, vient s'ajouter la branche «Commerce et réparation automobile». Cette dernière est dans des proportions proche de la branche «Agriculture, chasse, sylviculture» (Tableau 1, Annexe).

3.4 Tendances de l'emploi et de la formation professionnelle

Dans ce paragraphe est abordée la question de l'évolution des emplois à travers celle des actifs occupés. Cette analyse vise à fournir les bases pour les perspectives de l'emploi. A partir de certaines informations tels que l'emploi précédent et l'emploi actuel, on envisage les mobilités dans les professions. On abordera l'évolution de la population active, du statut de l'actif occupé d'un emploi à un autre, de la situation dans l'emploi.

Tableau 6 : Evolution de la population en âge de travailler selon différentes sources

Années	6 +			10+			15+			18+		
	Hom	Fem	Ens	Hom	Fem	Ens	Hom	Fem	Ens	Hom	Fem	Ens
EP 1994	78,2	79,8	79,0	63,1	66,3	64,7	49,5	54,1	51,8	42,4	48,1	45,3
EP 1998	79,8	81,9	80,9	65,5	68,5	67,0	51,4	56,2	53,9	44,2	49,6	47,0
EBCVM 2003	79,8	81,1	80,5	66,1	68,2	67,2	51,8	56,0	54,0	44,7	49,5	47,1
EDS 1993	78,2	80,1	79,1	63,4	66,4	65,0	49,3	52,7	51,0	42,0	47,3	44,8
EDS 1998	78,2	80,4	79,3	63,7	67,8	65,9	48,9	53,6	51,3	42,3	47,6	45,1
RGP 1985	76,7	78,5	77,7	61,9	64,9	63,5	49,2	54,0	51,7	42,3	48,1	45,3
RGPH 1996	78,0	79,8	78,9	63,6	66,8	65,3	49,3	54,3	51,9	41,9	47,7	44,9

En terme de proportions, il apparaît que la tendance est restée presque stable quelle que soit la tranche de population en âge de travailler considérée et la source (Tableau 6). En somme, malgré une nette augmentation de la population, la structure par sexe de la population en âge de travailler n'a presque pas variée. Qu'en est-il de la population active occupée ?

L'analyse des données de quatre sources sur la situation dans l'occupation montre de nettes évolutions. Cependant, les structures observées en 1996 et en 2003 sont presque semblables avec de très faibles variantes (Tableau 7). En observant les évolutions de 1998 et 2003 en terme de mobilité dans la situation d'emploi, on retient que de grands changements se sont opérés dans les actifs salariés et les aides familiaux. En effet, si en 1998 ils passaient des actifs aides familiaux aux indépendants, en 2003 c'est plutôt l'inverse, et la situation de crise en Côte-d'Ivoire aura été le facteur majeur de perturbation des structures de population. Pour les actifs salariés, il y a eu une stabilité de 1985 à 1998. Ce n'est qu'en 2003 que leur proportion s'est considérablement réduite, confirmant encore la présence de nombreux actifs occupés sans rémunération.

Tableau 7 : Répartition de la population active occupée de 18 ans et plus selon la situation dans l'occupation par sexe et milieu de résidence

Situation occupation principale	RGP85			RGPH96			EP 1998		EBCVM 2003	
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel
Employeur	0,3	0,0	0,0	1,2	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,2
Indépendant	45,7	39,5	40,1	48,5	42,4	43,2	31,6	45,0	41,3	43,2
Salarié	33,8	1,3	4,1	24,6	1,1	4,0	6,6	4,0	23,7	1,6
Apprenti	2,8	0,1	0,3	3,5	0,1	0,5	0,7	0,9	2,6	1,2
Aide familial	17,3	59,0	55,4	17,0	55,3	50,6	60,0	47,9	31,4	53,6
Autre	0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	0,3	0,2	0,2	0,5	0,2
Non déclarée	0,0	0,0	0,0	4,6	0,5	1,0	0,3	1,5	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A partir de l'emploi précédent et de l'emploi actuel en 1998 et 2003, il ressort qu'au sein de la même profession la mobilité est importante. Ce qui se caractérise par la sortie ou l'entrée dans la profession. C'est dans les professions telles que les forces armées et la sécurité, l'artisanat, les services domestiques et jeux divers, le commerce de gros et de détail que la mobilité est la plus manifeste (Tableau 8). Dans les groupes Agriculture, élevage, chasse et forêt, et celui de Administration et professions libérales, il y a moins de mobilité. Dans le premier, il y a plus d'entrée que de sortie, et dans le second, c'est l'inverse. En dehors du groupe Agriculture, élevage, chasse et forêt et celui des autres professions, qui reçoivent plus d'entrées que de sorties, les autres groupes sont d'accès difficile particulièrement le groupe Administration et professions libérales. Un aperçu sur l'évolution des effectifs des nouvelles recrues de l'administration confirme cette observation.

Si en 1998, il y avait une plus grande stabilité des emplois, cela n'est pas resté le cas en 2003. En effet, la stabilité des emplois est passée de 91,4 % à 37,8 %. Ce qui signifie que les emplois sont maintenus dans environ 2 cas sur 5. En considérant chaque catégorie d'emplois, il apparaît que c'est plus du quart des emplois qui retiennent les individus à l'exception de l'artisanat, le reste étant constitués des sorties vers d'autres emplois. Quelle que soit l'activité, les entrées sont moindres en regard des sorties. C'est seulement dans

l'Agriculture, élevage, chasse et forêt que l'on a plus d'entrées que de sorties et où il y a plus de stabilité des emplois. Ceci est encore mis en exergue lorsqu'on analyse la situation dans l'emploi (Tableau 2, Annexe). Les actifs de statut indépendant ou aide familial sont moins mobiles. Et la tendance est à plus de mobilités dans les emplois salariés du public. Le système est donc moins propice à la mobilité dans les emplois. C'est aussi le reflet de sa difficulté à intégrer les nouveaux entrants (Tableau 9).

Tableau 8 : Répartition des actifs occupés de 18 ans et plus selon l'emploi précédent et l'emploi actuel, et proportions de mobilité professionnelle des actifs occupés 1998 et 2003

Professions	Répartition		Proportions		
	Précédent	Récent	Stable	Sortie	Entrée
EP 1998					
Agriculture, élevage, chasse et forêt	71,0	72,3	97,0	3,0	4,7
Pêche, sylviculture	0,3	0,2	50,0	50,0	0,0
Administration et professions libérales	2,9	3,6	77,8	22,2	36,4
Commerce de gros et de détail	9,1	11,2	92,9	7,1	24,6
Artisanat	5,5	4,9	85,3	14,7	3,3
Services domestiques et jeux divers	2,4	1,9	66,7	33,3	16,7
Autres professions	5,3	5,5	97,0	3,0	5,9
Sans Profession	3,4	0,5	4,8	95,2	66,7
Ensemble	100,0	100,0	91,4	8,6	8,6
EBCVM 2003					
Agriculture, élevage, chasse et forêt	32,4	64,1	64,4	35,6	67,5
Administration et professions libérales	6,5	5,0	26,6	73,4	65,2
Commerce de gros et de détail	28,6	14,5	24,7	75,3	51,2
Artisanat	6,7	3,7	14,9	85,1	73,3
Services domestiques et jeux divers	14,0	6,8	28,3	71,7	41,6
Forces armées et sécurité	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres professions	8,0	5,9	40,1	59,9	45,5
Sans Profession	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	37,8	62,2	62,2

En effet, l'évolution des recrutements de l'administration publique, nous donne une capacité d'absorption des candidats à l'emploi de 2 % en moyenne par an (Tableau 9). Ce taux qui est plus faible que le taux de croissance démographique renseigne qu'à la longue, l'engorgement des demandeurs sera plus important s'il n'y a pas d'alternatives. Le secteur privé devrait y remédier, en recrutant plus que le public. Il faut surtout retenir que ces recrutements concernent la population instruite, or on sait que la grande majorité de la population au Burkina Faso est analphabète. Cette considération montre l'ampleur de la tâche si l'on veut effectivement et de façon efficiente résorber le chômage.

Avec les informations collectées sur les salariés de la Fonction publique et ceux du privé (employés immatriculés à la CNSS), l'évolution de la population salariée a été dressée. La proportion des salariés est aujourd'hui estimée à 1,8 % sur la base des données et cette estimation ne s'écarte guère des données fournies en 2003 où 1,6 % de la population était salariée. On relève cependant que moins de 20 000 emplois salariés effectifs sont créés chaque année depuis 1995.

Tableau 9 : Répartition des candidats et recrutés aux concours de la fonction publique de 1995 à 2004

Années	Fonction Publique ⁶			Salariés Public et Privé		
	Candidats	Recrutés	Accroissement	Salariés	Nouveaux	Accroissement
1995	126519	2659	2,1	93 500	-	-
1996	134989	2859	2,1	105 963	12 463	13,3
1997	120356	2669	2,2	116 633	10 670	10,1
1998	116752	2624	2,2	129 476	12 843	11,0
1999	157810	3564	2,3	153 249	23 773	18,4
2000	151728	3123	2,1	164 669	11 420	7,5
2001	192243	3432	1,8	178 448	13 779	8,4
2002	215599	4373	2,0	191 811	13 363	7,5
2003	220485	5892	2,7	208 431	16 620	8,7
2004	220311	6906	3,1	224 695	16 264	7,8
Moyen annuel	-	-	2,3	-	131 195	14,0

Un regard sur l'évolution des demandes et des offres d'emplois fait ressortir un moindre engouement pour les inscriptions à l'ANPE avec un potentiel d'insertion des demandeurs limité et constant (Tableau 10). En considérant le potentiel de main d'œuvre que l'enseignement peut mettre sur le marché et les emplois libérés par fait de retraite, on se rend compte que les demandes potentielles sont largement au-dessus des offres. En général, moins de 10 % des demandes d'offres arrivent à être couvertes. Cette situation est selon certaines analyses la raison des moindres inscriptions à l'ANPE (Tableau 11).

Tableau 10 : Evolution des demandes et offres d'emploi, des effectifs d'emplois potentiels

RUBRIQUES	ANNEES ⁷									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Demandes					7533	4706	6300	2950	5009	8091
Offres					929	799	799	768	397	741
Taux de couverture des Demandes (en %)					12,33	16,98	12,68	26,03	7,926	9,158
Enseignement TK ⁸	4504	4584	4556	4509	5264	6487	8202	7734	9102	
Diplômés ⁹	14454	10621	16003	16441	20128	18830 ^a	17652	19975	19978 ^a	
Etudiants	8815	8807	7592	7632	10770 ^a	12322	15535	18200	16423	
Formés	27773	24012	28151	28582	36162	37839	41389	45909	45503	
RETRAITES CNSS et CARFO				3720	3168	3379 ^a	2813	3654	3471	

Source: ANPE/SES

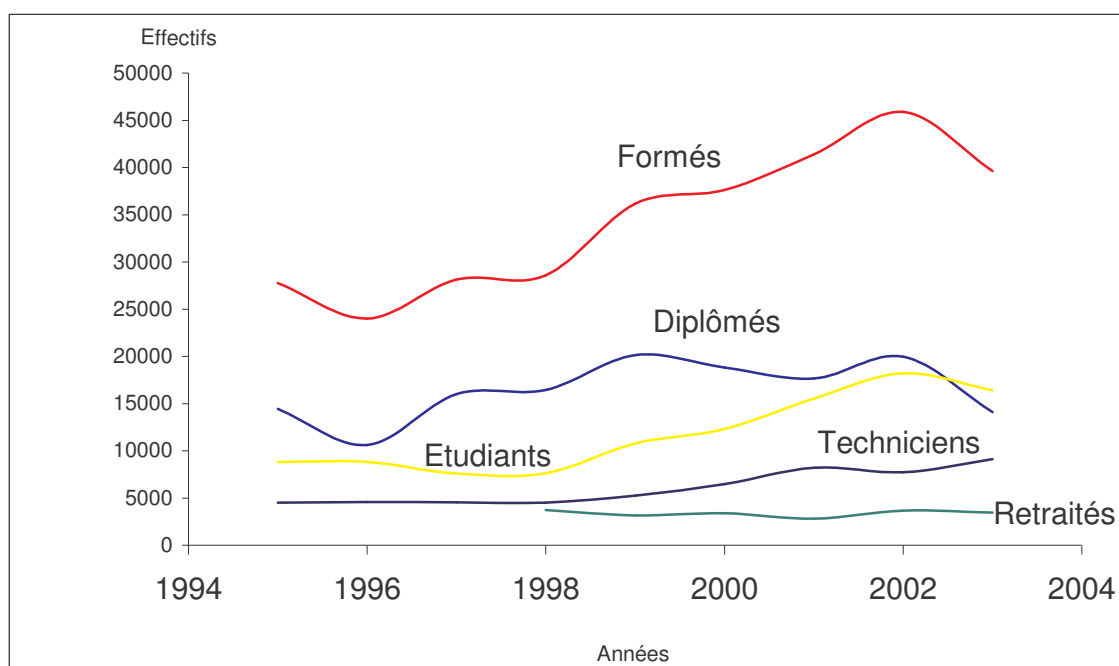
⁶ Source : MFPDI/DR

⁷ Les données des années manquantes ont été estimées à partir de la moyenne sur 4 années encadrant (ex. pour l'année 2000, on considère les années 1998, 1999, 2001 et 2002). Les années concernées sont marquées de l'exposant a.

⁸ Enseignement technique regroupe la 3^e année de formation professionnelle, l'année de perfectionnement, la 2^e année BEP et la Terminale technique.

⁹ Les diplômes considérés sont : CAP, BEP, BEPC, BAC.

Graphique 1 : Evolution des demandes potentielles et des offres éventuelles d'emploi



Rien qu'avec les diplômés et ceux qui ont reçu une formation technique terminale, on constate que la demande potentielle est plus importante que les emplois libérés par retraite (Graphique 1). De plus, les statistiques de création d'emplois ne suivent guère une évolution différente des emplois libérés en terme de volume et de proportions. La constance est partout de règle. Et on peut même penser que la réforme de l'âge de la retraite va réduire considérablement les postes à libérer dans les 5 années à venir. Il faut donc se prémunir pour un tassement des recrutements durant cette période. De plus, on peut observer qu'il y a une similitude entre les recrutements de la Fonction publique et les emplois libérés même si ceux-ci concernent aussi le secteur privé (Tableaux 9 et 10).

De 1996 à 2004, l'écart entre les formés (demandes d'emploi potentiel) et les salariés (nouveaux emplois ou embauches) s'est considérablement creusé. Ceci aboutit à un chômage important de la population des diplômés et pose avec acuité la question de la politique de résorption du chômage.

Pour l'analyse par rapport au niveau des qualifications, il ressort que de plus en plus de femmes s'inscrivent comme demandeurs d'emplois (Graphique 2). A l'opposé, les demandeurs d'emploi illettrés s'inscrivent de moins en moins. Leur proportion est passée de 31,7 % à 19,7 % entre 1998 et 2002. Les demandeurs d'emploi avec un diplôme BEPC ou universitaire (BAC, DEUG, Licence et plus), sont restés en proportions constantes malgré une forte diminution des effectifs globaux de demandeurs d'emploi (Tableau 11).

Graphique 2 : Evolution des effectifs par sexe de demandeurs d'emploi de 1998-2002

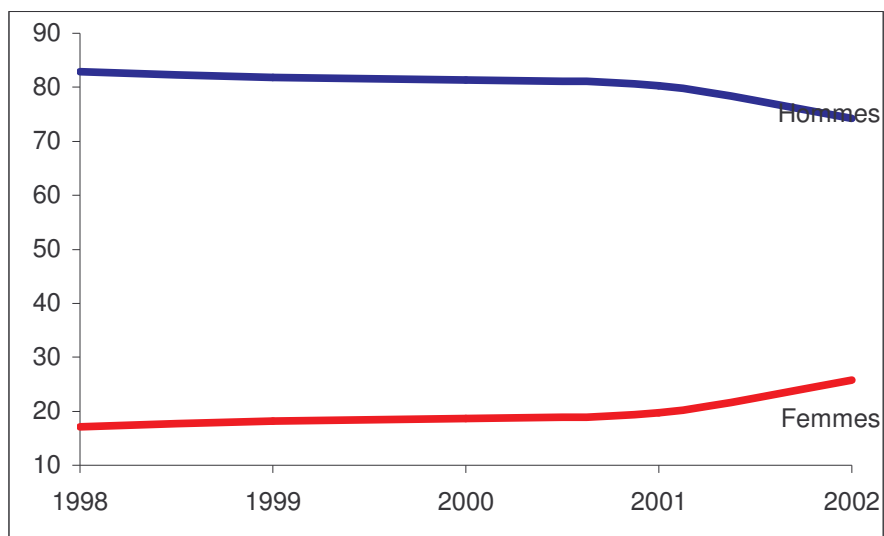


Tableau 11 : Evolution des effectifs de demandeurs d'emploi de 1998-2002 et selon le degré d'instruction

Degré d'instruction	1998	1999	2000	2001	2002
Illettrés	2975	2229	1854	1529	829
CEP	1825	1606	1166	1236	725
CAP	726	488	499	438	359
BEPC	1989	1672	1433	1502	844
BEP	435	413	464	502	454
BAC	891	641	813	652	396
BTS DUT	158	158	97	187	230
DEUG	36	19	31	35	19
Licence ou plus	295	281	244	169	181
Sans diplôme	57	26	16	32	165
Ensemble	9387	7533	6617	6282	4202
Femmes	1605	1368	1238	1238	1084
Hommes	7782	6165	5379	5044	3118

IV. PERSPECTIVES DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1 Stratégie de projection de l'emploi et la formation

Au regard des tendances des situations d'occupation, des professions et des branches d'activités, il apparaît opportun d'envisager une projection de la population active en terme de structure par âge et par milieu urbain et rural. Des estimations de ces populations existent déjà dans une publication de l'INSD de février 2005.

Disposant donc des effectifs par âge de la population pour les différentes années, il sera considéré comme structure de référence, celle observée au cours du RGPH 1996 car c'est la plus complète. Les structures observées pour les professions et les branches d'activités seront appliquées pour obtenir les populations par type d'activité et par branche.

Pour nous résumer, il s'agit d'extraire des projections de population existantes, la population active occupée, puis d'en déterminer celle correspondant aux différentes catégories. A la population active occupée, on applique les structures observées pour obtenir les professions et les branches. Dans tous le processus, on estime que les structures actuelles vont se maintenir.

Ainsi, sur le plan pratique, les projections de populations existantes ont permis d'obtenir la population en âge de travailler. A cette population, on applique les proportions de population active occupée observée au RGPH de 1996. On obtient ainsi les effectifs de population active occupée auxquels on applique les structures que l'on recherche (situation de la population active occupée, occupation principale, branche d'activité). Les projections obtenues sont le reflet de la population active occupée si les tendances de 1996 se maintenaient. La similitude des structures de l'activité au RGPH de 1996 et de l'EBCVM 2003 ont fait qu'on a privilégié le premier en raison de son exhaustivité. Les résultats sont présentés au paragraphe suivant.

4.2 Futur de l'emploi et de la formation professionnelle et implications

A partir des projections de la population active occupée, les nouveaux emplois ont pu être déterminés. Ces estimations fournissent le volume annuel d'emplois nouveaux. Elles ne prennent pas en compte les emplois qui se terminent. Or, cet aspect n'est pas négligeable dans le contexte du Burkina Faso, avec les privatisations et les changements dans le secteur informel (INSD 2003, 1-2-3).

En considérant que sur une période donnée la différence entre les effectifs de population active occupée donnent les nouveaux emplois créés ou à créer, il a été déterminé le nombre annuel d'emplois à créer pour répondre aux besoins de la population. Ces estimations sont présentées de façon globale et n'excluent pas des désagrégations par sexe.

Globalement, la population active occupée évolue au même rythme que la population totale. La population jeune y prend de plus en plus de l'importance. Ce qui pose avec plus d'acuité le problème de l'emploi car il y aura de plus en plus d'effort à faire pour satisfaire les nouveaux arrivant sur le marché et aussi pour maintenir les emplois existant dans un contexte de restructuration des entreprises.

Tableau 12 : Effectifs projetés des actifs occupés, des nouveaux emplois et des salariés de 2004 à 2025

Années	Actifs occupés			Nouveaux emplois			Salariés		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ACTIFS DE 18 ANS ET PLUS									
1996	449 260	3 239 348	3 688 608	-	-	-	113 329	35 299	148 628
2004	807 437	3 851 491	4 658 928	358 177	612 143	970 320	198 489	41 892	240 382
2005	831 563	3 942 517	4 774 080	24 126	91 026	115 152	204 420	42 882	247 303
2006	856 453	4 035 890	4 892 343	24 890	93 373	118 263	210 539	43 898	254 437
2007	882 133	4 131 674	5 013 808	25 680	95 785	121 464	216 852	44 940	261 792
2008	908 628	4 229 937	5 138 566	26 495	98 263	124 758	223 365	46 009	269 374
2009	935 965	4 330 747	5 266 712	27 337	100 810	128 147	230 085	47 105	277 190
2010	964 172	4 434 174	5 398 346	28 207	103 427	131 634	237 019	48 230	285 249
2010-2015	1 119 290	4 993 181	6 112 471	155 118	559 006	714 124	275 151	54 310	329 462
2015-2020	1 300 884	5 629 425	6 930 308	181 594	636 244	817 838	319 792	61 231	381 023
2020-2025	1 513 638	6 354 425	7 868 063	212 754	725 001	937 755	372 092	69 117	441 209
ACTIFS DE 15 ANS ET PLUS									
1996	481 694	3 721 297	4 202 991	-	-	-	116 828	36 485	153 313
2004	922 068	4 402 471	5 324 539	440 374	681 174	1 121 548	216 533	43 032	259 565
2005	949 603	4 506 498	5 456 101	27 534	104 027	131 562	222 999	44 048	267 047
2006	978 009	4 613 207	5 591 216	28 406	106 709	135 115	229 670	45 092	274 761
2007	1 007 315	4 722 672	5 729 987	29 307	109 465	138 771	236 552	46 161	282 713
2008	1 037 552	4 834 968	5 872 520	30 237	112 296	142 533	243 652	47 259	290 912
2009	1 068 749	4 950 173	6 018 922	31 197	115 206	146 403	250 979	48 385	299 364
2010	1 100 938	5 068 369	6 169 307	32 189	118 196	150 385	258 538	49 540	308 078
2010-2015	1 277 948	5 707 183	6 985 131	177 010	638 814	815 824	300 106	55 785	355 890
2015-2020	1 485 154	6 434 233	7 919 388	207 206	727 050	934 257	348 765	62 891	411 656
2020-2025	1 727 898	7 262 674	8 990 573	242 744	828 441	1 071 185	405 769	70 989	476 758
ACTIFS DE 10 ANS ET PLUS									
1996	506 697	4 497 638	5 004 335	-	-	-	118 172	37 163	155 335
2004	1 096 285	5 316 087	6 412 373	589 588	818 449	1 408 038	233 886	43 257	277 143
2005	1 128 904	5 441 451	6 570 355	32 619	125 364	157 982	240 846	44 277	285 122
2006	1 162 553	5 570 041	6 732 594	33 649	128 590	162 239	248 024	45 323	293 347
2007	1 197 266	5 701 947	6 899 213	34 713	131 906	166 619	255 430	46 396	301 827
2008	1 233 078	5 837 260	7 070 338	35 812	135 313	171 125	263 071	47 497	310 568
2009	1 270 025	5 976 074	7 246 098	36 947	138 813	175 760	270 953	48 627	319 580
2010	1 308 144	6 118 485	7 426 628	38 119	142 411	180 530	279 085	49 786	328 871
2010-2015	1 517 716	6 888 086	8 405 802	209 572	769 601	979 173	323 796	56 048	379 844
2015-2020	1 762 953	7 763 824	9 526 777	245 238	875 738	1 120 975	376 117	63 174	439 290
2020-2025	2 050 155	8 761 499	10 811 654	287 202	997 675	1 284 877	437 389	71 292	508 681

De façon générale, légèrement plus d'un emploi sur 5 est créé en milieu urbain. La part des besoins du milieu urbain devient croissante au fil des années (Tableau 12). De 1996 à 2004, on estime que près de 1 million d'emplois supplémentaires ont été créés. De 2005 à 2010, il faudra créer environ 625 000 emplois. La salarisation des emplois gagne de l'importance même si l'évolution est moins perceptible (Graphique 3). De plus, au regard des futurs emplois, la part des emplois salariés reste très faible. Ceci n'est pas conciliable avec une valeur ajoutée compétitive car il y a beaucoup de travailleurs qui n'ont pas de rémunération. Il est vrai que dans le cas présent le secteur de l'agriculture retient

beaucoup d'actifs alors qu'elle utilise moins de salariés, mais par rapport au reste des secteurs, la salarisation demeure faible (Tableau 14).

Tableau 13 : Effectifs projetés des actifs occupés, des nouveaux emplois et des salariés de 2004 à 2025 par sexe

Années	Actifs occupés		Nouveaux emplois		Salariés		Administration	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
ACTIFS DE 18 ANS ET PLUS								
2004	2 418 758	2 240 170	-	-	197 822	42 560	74 536	25 897
2005	2 479 439	2 294 641	60 681	54 471	203 517	43 786	76 670	26 637
2006	2 541 783	2 350 560	62 344	55 919	209 388	45 049	78 870	27 399
2007	2 605 840	2 407 968	64 057	57 408	215 441	46 351	81 137	28 185
2008	2 671 659	2 466 906	65 819	58 939	221 680	47 693	83 475	28 995
2009	2 739 293	2 527 420	67 634	60 513	228 113	49 077	85 884	29 830
2010	2 808 794	2 589 553	69 501	62 133	234 745	50 504	88 368	30 691
2010-2015	3 186 294	2 926 177	377 500	336 625	271 130	58 332	101 989	35 411
2015-2020	3 619 468	3 310 841	433 174	384 663	313 562	67 461	117 864	40 912
2020-2025	4 117 134	3 750 930	497 666	440 089	363 092	78 117	136 385	47 327
ACTIFS DE 15 ANS ET PLUS								
2004	2 793 079	2 531 460	-	-	210 924	48 641	78 429	27 244
2005	2 863 048	2 593 053	69 969	61 592	217 004	50 043	80 677	28 023
2006	2 934 933	2 656 283	71 885	63 230	223 272	51 489	82 995	28 826
2007	3 008 790	2 721 197	73 857	64 915	229 734	52 979	85 384	29 654
2008	3 084 676	2 787 844	75 886	66 647	236 396	54 515	87 846	30 508
2009	3 162 650	2 856 273	77 974	68 428	243 265	56 099	90 385	31 387
2010	3 242 774	2 926 533	80 124	70 261	250 346	57 732	93 002	32 294
2010-2015	3 677 920	3 307 211	435 146	380 678	289 198	66 692	107 354	37 267
2015-2020	4 177 142	3 742 246	499 222	435 035	334 514	77 142	124 084	43 062
2020-2025	4 750 572	4 240 001	573 430	497 755	387 416	89 342	143 603	49 822
ACTIFS DE 10 ANS ET PLUS								
2004	3 394 802	3 017 570	-	-	223 715	53 429	82 619	28 823
2005	3 479 478	3 090 876	84 676	73 306	230 155	54 967	84 985	29 647
2006	3 566 464	3 166 130	86 986	75 254	236 795	56 552	87 424	30 495
2007	3 655 827	3 243 387	89 363	77 256	243 639	58 187	89 938	31 370
2008	3 747 636	3 322 702	91 809	79 316	250 696	59 872	92 529	32 272
2009	3 841 962	3 404 136	94 326	81 434	257 970	61 610	95 200	33 202
2010	3 938 879	3 487 749	96 917	83 612	265 470	63 401	97 953	34 160
2010-2015	4 465 070	3 940 732	526 190	452 983	306 617	73 228	113 053	39 415
2015-2020	5 068 446	4 458 331	603 376	517 600	354 602	84 688	130 654	45 539
2020-2025	5 761 173	5 050 481	692 727	592 149	410 616	98 065	151 187	52 681

Tableau 14 : Effectifs projetés des actifs de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce des 18 ans et plus

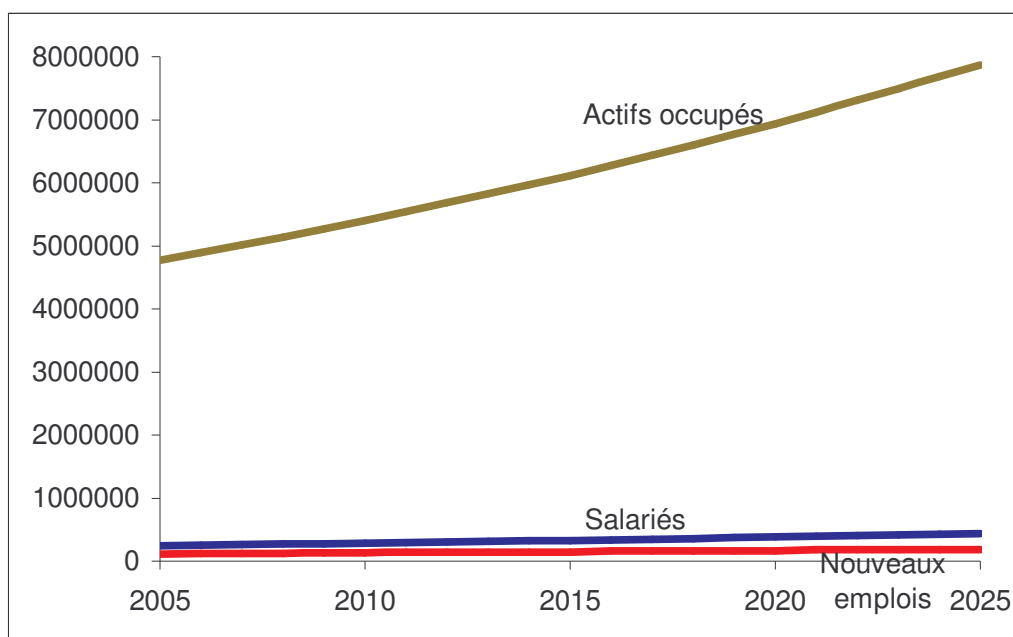
Années	Agriculture			Artisanat			Commerce		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ACTIFS DE 18 ANS ET PLUS									
1996	144 212	3 108 505	3 252 717	68 285	26 487	94 772	114 553	59 783	174 336
2004	252 579	3 689 133	3 941 712	119 597	31 434	151 032	200 633	70 950	271 583
2005	260 126	3 776 321	4 036 448	123 171	32 177	155 348	206 628	72 626	279 255
2006	267 912	3 865 758	4 133 671	126 858	32 939	159 797	212 813	74 347	287 159
2007	275 945	3 957 505	4 233 450	130 661	33 721	164 383	219 194	76 111	295 305
2008	284 234	4 051 626	4 335 859	134 586	34 523	169 109	225 777	77 921	303 699
2009	292 785	4 148 186	4 440 971	138 635	35 346	173 981	232 570	79 778	312 348
2010	301 609	4 247 253	4 548 862	142 813	36 190	179 003	239 579	81 683	321 263
2010-2015	350 132	4 782 695	5 132 827	165 789	40 752	206 541	278 123	91 981	370 104
2015-2020	406 937	5 392 118	5 799 055	192 687	45 945	238 632	323 246	103 702	426 947
2020-2025	473 490	6 086 556	6 560 047	224 200	51 862	276 062	376 111	117 057	493 168
ACTIFS DE 15 ANS ET PLUS									
1996	158 752	3 579 100	3 737 852	74 681	28 730	103 411	121 664	66 271	187 935
2004	294 236	4 221 315	4 515 552	138 416	33 885	172 301	225 496	78 162	303 658
2005	303 023	4 321 062	4 624 085	142 550	34 686	177 235	232 230	80 009	312 239
2006	312 087	4 423 380	4 735 467	146 814	35 507	182 321	239 177	81 904	321 080
2007	321 439	4 528 341	4 849 780	151 213	36 350	187 563	246 344	83 847	330 191
2008	331 088	4 636 016	4 967 103	155 752	37 214	192 966	253 738	85 841	339 579
2009	341 043	4 746 481	5 087 524	160 435	38 101	198 536	261 368	87 886	349 254
2010	351 315	4 859 813	5 211 128	165 267	39 010	204 278	269 240	89 985	359 224
2010-2015	407 799	5 472 341	5 880 140	191 839	43 927	235 766	312 528	101 326	413 855
2015-2020	473 920	6 169 474	6 643 394	222 944	49 523	272 467	363 201	114 235	477 436
2020-2025	551 380	6 963 826	7 515 206	259 383	55 900	315 283	422 566	128 943	551 509
ACTIFS DE 10 ANS ET PLUS									
1996	174 756	4 341 533	4 516 289	77 286	30 685	107 971	125 397	72 177	197 574
2004	345 878	5 053 418	5 399 295	152 965	35 716	188 681	248 186	84 012	332 198
2005	356 169	5 172 587	5 528 756	157 516	36 559	194 075	255 571	85 993	341 564
2006	366 785	5 294 824	5 661 609	162 211	37 423	199 634	263 189	88 025	351 214
2007	377 737	5 420 212	5 797 949	167 055	38 309	205 363	271 047	90 110	361 157
2008	389 036	5 548 839	5 937 875	172 051	39 218	211 269	279 155	92 248	371 403
2009	400 693	5 680 794	6 081 486	177 207	40 151	217 357	287 519	94 442	381 961
2010	412 719	5 816 168	6 228 887	182 525	41 107	223 633	296 149	96 692	392 841
2010-2015	478 839	6 547 743	7 026 582	211 767	46 278	258 045	343 593	108 855	452 448
2015-2020	556 212	7 380 210	7 936 422	245 985	52 162	298 147	399 112	122 694	521 807
2020-2025	646 824	8 328 590	8 975 414	286 058	58 865	344 923	464 131	138 461	602 592

Au niveau des secteurs d'activités, l'agriculture restera encore le gros pourvoyeur des actifs avec toujours plus de 80 %. Le secteur du commerce vient en seconde position avec près de 6 % des actifs. Viennent ensuite l'artisanat et l'administration (Graphique 4). Au fil des années, il y a une très faible réduction de la proportion de l'agriculture au profit des autres secteurs d'activités.

Tableau 15 : Effectifs projetés des actifs occupés, des nouveaux emplois et des salariés de 2004 à 2025 par sexe

Années	Agriculture		Artisanat		Commerce	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
ACTIFS DE 18 ANS ET PLUS						
2004	1 943 846	1 997 866	113 954	37 077	105 765	165 818
2005	1 990 565	2 045 883	117 211	38 137	108 752	170 502
2006	2 038 510	2 095 160	120 568	39 229	111 831	175 329
2007	2 087 716	2 145 734	124 028	40 355	115 003	180 302
2008	2 138 219	2 197 640	127 594	41 515	118 272	185 427
2009	2 190 055	2 250 916	131 270	42 711	121 640	190 708
2010	2 243 261	2 305 601	135 059	43 944	125 112	196 151
2010-2015	2 531 242	2 601 585	155 837	50 705	144 132	225 972
2015-2020	2 859 791	2 939 264	180 049	58 583	166 269	260 678
2020-2025	3 235 072	3 324 975	208 290	67 772	192 058	301 110
ACTIFS DE 15 ANS ET PLUS						
2004	2 260 020	2 255 531	129 492	42 809	116 689	186 970
2005	2 314 341	2 309 744	133 200	44 035	119 986	192 253
2006	2 370 088	2 365 380	137 022	45 299	123 384	197 697
2007	2 427 301	2 422 479	140 962	46 601	126 885	203 306
2008	2 486 021	2 481 083	145 023	47 943	130 492	209 087
2009	2 546 291	2 541 233	149 209	49 327	134 210	215 044
2010	2 608 154	2 602 973	153 524	50 754	138 042	221 183
2010-2015	2 942 993	2 937 147	177 189	58 577	159 035	254 820
2015-2020	3 324 999	3 318 395	204 771	67 696	183 467	293 969
2020-2025	3 761 339	3 753 867	236 949	78 334	211 932	339 577
ACTIFS DE 10 ANS ET PLUS						
2004	2 733 958	2 665 337	141 140	47 541	124 663	207 535
2005	2 799 511	2 729 245	145 175	48 900	128 178	213 386
2006	2 866 782	2 794 827	149 333	50 301	131 799	219 415
2007	2 935 819	2 862 131	153 619	51 745	135 530	225 627
2008	3 006 671	2 931 204	158 037	53 233	139 375	232 028
2009	3 079 389	3 002 097	162 591	54 767	143 337	238 624
2010	3 154 026	3 074 861	167 285	56 348	147 420	245 421
2010-2015	3 557 943	3 468 640	193 027	65 019	169 789	282 659
2015-2020	4 018 644	3 917 778	223 024	75 123	195 817	325 990
2020-2025	4 544 743	4 430 671	258 014	86 909	226 133	376 459

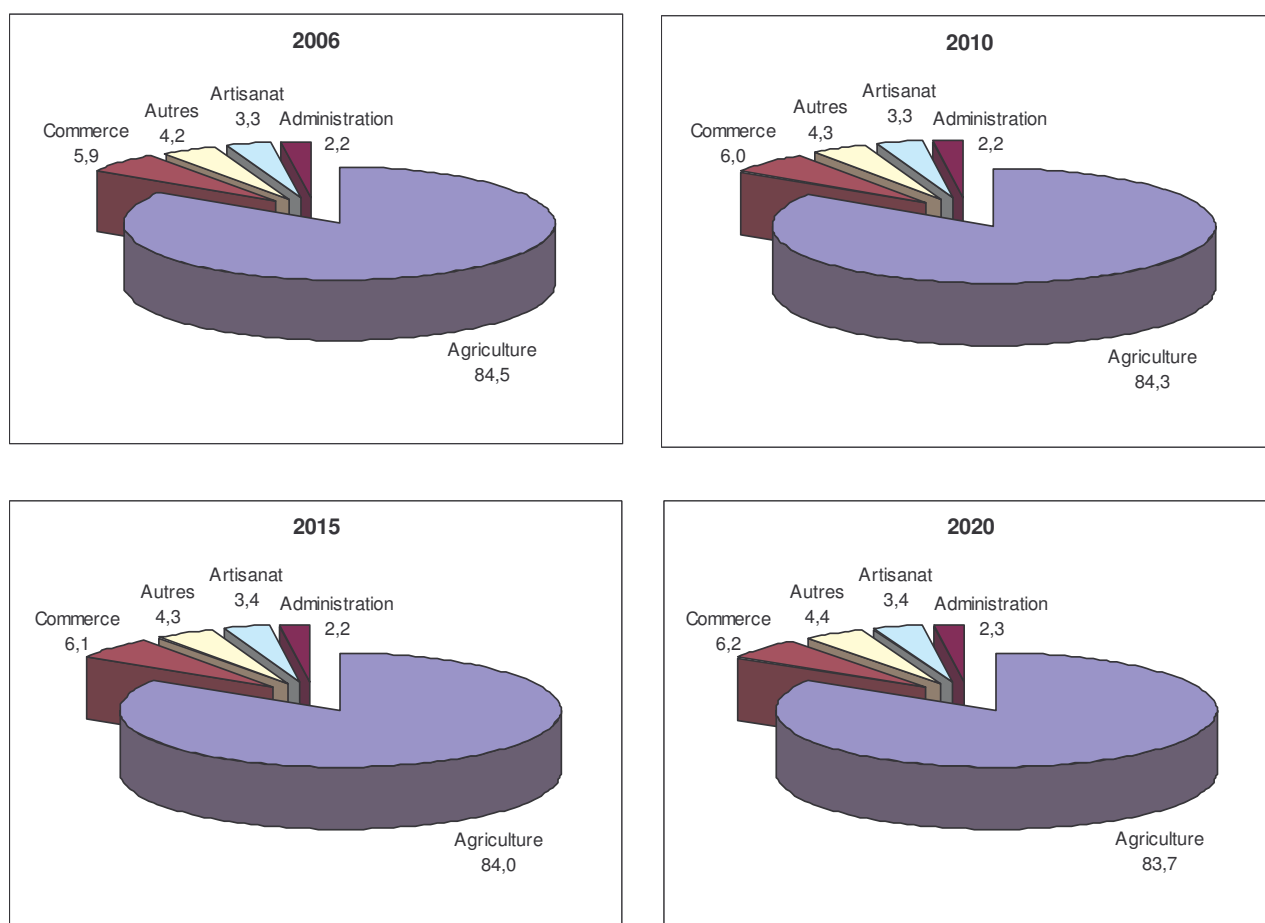
Graphique 3 : Perspectives des actifs occupés, des salariés et des nouveaux emplois des 18 ans et plus de 2005 à 2025



Dans les paragraphes précédents, il avait été question d'une conversion des actifs de l'agriculture vers les actifs des autres secteurs (Tableau 8). On retient aussi que l'artisanat reste plus stable tout comme l'administration avec des effectifs très peu variables (Tableau 12).

Le graphique 4 et le Tableau 13 présentent certes une très faible progression des autres secteurs, mais la part de l'agriculture reste toujours considérable avec plus de 80 % des actifs occupés de 18 ans et plus. Il faut surtout retenir qu'en considérant les 15 ans et plus ou 10 ans et plus, les effectifs projetés sont plus importants (Tableau 4, Annexe) et par conséquent les besoins à couvrir. De plus, si la tendance se maintient, il apparaît une utilisation croissante des actifs encore trop jeunes. En 1985, le recensement dénombrait 831 actifs dans l'Administration qui étaient des illégaux du point de vue des textes et ils se répartissaient en 286 des 10-14 ans et 545 des 15-17 ans. En 1996, il y en a eu encore plus. Il a été dénombré 1229 actifs de moins de 18 ans dans l'Administration publique avec 747 des moins de 14 ans et 482 des 15-17 ans. Ces données de l'administration publique ne sont qu'un pan du travail précoce qui met au chômage des actifs au sens propre du terme et compromet le devenir des enfants enrôlés très tôt.

Graphique 4 : Perspectives des activités pour 2006, 2010, 2015 et 2020



A partir des informations sur les activités des fonds de promotion de l'emploi, il apparaît que de 1999 à 2004, il faut en moyenne 900 000 Fcfa pour créer un emploi et 1 000 000 Fcfa pour le financement d'un projet selon les différents fonds de promotion de l'emploi (Tableau 16). Ces données permettent d'estimer les coûts financiers de créations de nouveaux emplois à près de 108 milliards de francs CFA annuellement.

Tableau 16 : Evolution des emplois créés, du nombre de projets et des coûts de différents fonds de 1999 à 2004

Année	FAPE			FASI		PNAR-TD		
	Effectifs	Projets	Coût	Projets	Coût	Effectifs	Projets	Coût
1999						271	102	241 203 340
2000	227	45	233 846 505	700	302 393 332	178	89	254 321 220
2001	402	76	430 527 494	868	355 475 430	166	54	213 790 000
2002	698	134	519 113 369	1 100	500 449 000	134	32	119 850 000
2003	780	132	649 953 885	912	452 885 000	251	58	197 619 000
2004	500	70	451 500 000	1 095	504 545 000	425	60	234 095 000
TOTAL	2 607	457	2 284 941 253	4 675	2 115 747 762	1 154	293	1 019 675 220

V. ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de l'étude, on retient un fait majeur qui est la complexité des analyses évolutives de l'emploi. En fait d'évolution de l'emploi, c'est plutôt les actifs occupés ou travailleurs qui ont été analysés. En effet, les sources fiables et exhaustives qui permettent ces analyses restent les recensements. Les enquêtes fournissent certains indicateurs de l'emploi mais non le volume des emplois. Elles sont utiles pour les études prospectives.

Certaines données issues des sources administratives sont très utiles mais leur fiabilité et incomplétude sont des contraintes qu'il y a lieu de lever.

Par rapport à l'âge d'entrée en activité, on retient que de plus en plus de jeunes occupent des emplois qu'ils auraient pu libérer pour les adultes en quête d'emplois.

Les bribes de données sur la formation professionnelle qui ont été collectées se sont avérées de très faible intérêt pour la présente étude du fait des incohérences et de la discontinuité que nous y avons relevées.

De ce qui précède, il y a lieu que certaines dispositions soient effectives.

Pour le suivi de l'emploi et la formation professionnelle, un renforcement du dispositif actuel de l'Observatoire est à envisager. L'ONEF devra couvrir les différents secteurs de l'emploi. Ainsi, on devrait avoir un dispositif de suivi des différentes formations données en guise de renforcement des compétences. Pour ce faire un inventaire annuel des effectifs formés et les compétences devra être dressé. Un formulaire de suivi des sessions de formations données dans ce cadre est à élaborer à l'endroit des acteurs pour faciliter la collecte et le traitement des informations.

De plus les différents fonds de promotion de l'emploi effectuent des sessions de formation. Il y a lieu que les comptes-rendus et rapports soient plus explicites sur la question afin de mettre à la disposition des acteurs toutes les informations utiles pour apprécier ce qui est fait et les actions à envisager.

La nécessité et l'urgence de mener une collecte spécifique sont à envisager. Cela suppose que l'ONEF dispose de moyens conséquents et durables pour élaborer ses propres outils de collecte adaptés à ses besoins. Ce qui évitera l'usage de données de sources non appropriées pour une approximation de l'emploi. Ainsi par exemple, on ne se contentera plus seulement des données sur l'activité des populations, mais on collectera des informations sur les emplois pourvus dans les entreprises (immatriculées) et ceux à pourvoir.

De plus, pour les collectes futures, il serait opportun de prendre en compte les préoccupations de l'emploi pour une meilleure analyse.

Si on retient que nombre des emplois agricoles ne sont pas rémunérés, compte tenu de leur importance, les coûts financiers estimés peuvent être considérablement réduits.

CONCLUSION

L'évolution de l'emploi au Burkina Faso est difficilement appréhensible. Elle requiert la mise en commun des différentes sources et une harmonisation des concepts et définitions. Appréhender l'évolution de l'emploi à partir des enquêtes statistiques nationales n'est pas l'option indiquée. Ces enquêtes ayant des objectifs qui ne cadrent souvent pas avec ceux de l'Observatoire, il y a lieu que celui-ci définisse ses enquêtes et que des moyens soient mis à sa disposition pour l'exécution.

Au stade actuel des informations disponibles, les perspectives sur l'emploi reste hypothétique en raison d'une connaissance insuffisante du secteur. La nécessité de connaître de façon effective les emplois au Burkina Faso reste d'actualité. Jusque-là, ce ne sont que des actifs occupés qu'il a été question. L'emploi au sens strict en terme de stock, d'offre et de demande n'est pas exhaustif. Beaucoup de travail reste à faire en terme de législation pour mieux circonscrire les actions des acteurs et permettre un meilleur suivi. Toute chose qui renforcera l'opérationnalisation de l'ONEF si on veut éviter qu'il tombe dans la routine statistique actuelle qui ne permet pas une maîtrise de tous les contours de l'emploi au Burkina Faso. En fait, il faut surtout retenir qu'un amalgame est fait entre l'activité économique et l'emploi. La nuance entre ces deux notions est la source d'erreurs d'appréciation de l'emploi. La difficulté pour comprendre la dynamique de l'emploi a fait qu'il a rapidement été substitué par l'activité économique.

La présente analyse a tenté de lever un voile qu'il y a lieu de découvrir encore plus par des investigations plus poussées. De la matière pour étudier l'emploi existe, mais son exploitation augure un travail fastidieux et de longue haleine. Elle doit être une préoccupation de l'ONEF pour se singulariser du déjà vu.

Annexes

Annexe 1 : Tableaux

Tableau A1 : Proportions des actifs occupés de 18 ans et plus selon la branche d'activités par milieu de résidence en 1996

Branche d'activités	RGPH96		
	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, Chasse et sylviculture	32,2	96,2	88,4
Pêche	0,0	0,0	0,0
Industries extractives	0,2	0,1	0,1
Activités de fabrication	9,3	0,7	1,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,5	0,0	0,1
Construction	4,1	0,1	0,6
Commerce de gros et de détail, Réparation de véhicules	29,7	1,9	5,3
Hotels et restaurants	0,7	0,0	0,1
Transports, Entreposage et communications	4,1	0,1	0,6
Intermédiation financière	0,4	0,0	0,1
Immobilier, Location et activités de service aux entreprises	2,3	0,0	0,3
Administration publique et défense, sécurité sociale	9,0	0,6	1,6
Education	1,6	0,1	0,3
Santé et Action sociale	1,0	0,1	0,2
Autres activités de services collectifs, sociaux et personne	3,3	0,1	0,5
Ménages employant du personnel domestique	1,1	0,0	0,1
Organisme extra-territoriaux	0,5	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A2 : Répartition des actifs occupés selon la situation dans l'emploi précédent et actuel, et de mobilité dans la situation de l'emploi des actifs occupés de 18 ans et plus en 1998 et 2003

Situation dans l'emploi	Répartition		Proportions		
	Précédent	Récent	Stable	Sortie	Entrée
EP 1998					
Indépendant	36,5	34,5	90,1	9,9	4,8
Salariés secteur public	0,6	0,8	88,9	11,1	33,3
Salariés secteur privé	1,9	1,9	73,3	26,7	26,7
Employeur	0,6	0,4	11,1	88,9	83,3
Aide familial	57,7	61,3	98,0	2,0	7,8
Apprentissage	0,9	1,0	78,6	21,4	26,7
Bénévole	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	1,7	0,0	0,0	100,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	92,2	7,8	7,8
EBCVM 2003					
Indépendant	32,7	51,6	83,4	16,6	47,1
Salariés secteur public	4,7	1,0	0,0	100,0	100,0
Salariés secteur privé	20,1	13,7	35,7	64,3	47,5
Employeur	1,3	0,3	0,0	100,0	100,0
Aide familial	38,6	27,6	58,0	42,0	18,7
Apprentissage	2,2	4,8	14,8	85,2	93,3
Bénévole	0,4	1,0	0,0	0,0	100,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	57,2	42,8	42,8

Tableau A3 : Evolution des effectifs des actifs occupés de 18 ans et plus par catégorie

Situation dans l'occupation principale	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2015	2020	2025
Employeur, Patron	22 560	23 157	23 772	24 404	25 054	25 723	29 372	33 587	38 459
Indépendant	2 075 928	2 127 612	2 180 702	2 235 239	2 291 264	2 348 822	2 661 203	3 019 191	3 429 943
Salarié, Employé	247 303	254 437	261 792	269 374	277 190	285 249	329 462	381 023	441 209
Apprenti	31 810	32 743	33 704	34 696	35 720	36 775	42 570	49 340	57 256
Aide familial	2 322 767	2 378 660	2 436 023	2 494 895	2 555 319	2 617 340	2 953 003	3 335 900	3 773 202
Autre et non déclarés	73 712	75 734	77 815	79 958	82 164	84 437	96 861	111 268	127 995
Catégories socio-professionnelles									
Agriculture, Elevage, Pêche, Forêt	4 036 448	4 133 671	4 233 450	4 335 859	4 440 971	4 548 862	5 132 827	5 799 055	6 560 047
Administration, Cadres supérieurs, Professions libérales	21 498	22 129	22 780	23 451	24 143	24 857	28 778	33 359	38 716
Administration, Cadres moyens	24 948	25 655	26 384	27 134	27 908	28 705	33 073	38 157	44 080
Manoeuvres, Employés, Ouvriers, Cadres subalternes	56 860	58 485	60 159	61 885	63 664	65 497	75 549	87 260	100 916
Commerce	279 255	287 159	295 305	303 699	312 348	321 263	370 104	426 947	493 168
Artisanat	155 348	159 797	164 383	169 109	173 981	179 003	206 541	238 632	276 062
Services domestiques, Services divers	84 459	86 940	89 499	92 138	94 859	97 667	113 085	131 100	152 167
Forces armées et sécurité	22 529	23 189	23 870	24 572	25 297	26 043	30 145	34 936	40 537
Autres métiers et professions	10 693	10 995	11 306	11 626	11 957	12 297	14 163	16 333	18 861
Sans professions et professions non précisées	82 041	84 322	86 672	89 092	91 585	94 153	108 206	124 529	143 509
Branches d'activités									
Agriculture, Chasse et sylviculture	4 058 830	4 156 629	4 257 001	4 360 019	4 465 757	4 574 292	5 161 761	5 832 023	6 597 663
Pêche	1 567	1 606	1 646	1 687	1 730	1 773	2 009	2 279	2 590
Industries extractives	4 861	4 985	5 112	5 243	5 378	5 516	6 269	7 134	8 129
Activités de fabrication	104 185	107 133	110 171	113 302	116 528	119 852	138 068	159 267	183 963
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 600	4 736	4 876	5 020	5 169	5 322	6 165	7 151	8 303
Construction	36 979	38 068	39 190	40 347	41 541	42 772	49 536	57 441	66 687
Commerce de gros et de détail, Réparation de véhicules auto, Hôtels et restaurants	6 306	6 490	6 680	6 876	7 078	7 287	8 431	9 768	11 330
Transports, Entreposage et communications	37 173	38 268	39 398	40 563	41 764	43 004	49 813	57 770	67 080
Intermédiation financière	3 908	4 024	4 143	4 267	4 394	4 525	5 245	6 087	7 073
Immobilier, Location et activités de service aux entreprises	20 149	20 744	21 358	21 992	22 645	23 319	27 022	31 351	36 416
Administration publique et défense, sécurité sociale obligat	99 132	101 945	104 844	107 831	110 909	114 082	131 469	151 708	175 294
Education	16 203	16 668	17 148	17 642	18 152	18 677	21 558	24 916	28 833
Santé et Action sociale	11 032	11 347	11 671	12 005	12 349	12 704	14 649	16 914	19 556
Autres activités de services collectifs, sociaux et personne	31 545	32 465	33 414	34 392	35 401	36 442	42 154	48 824	56 618
Ménages employant du personnel domestique	9 615	9 900	10 193	10 495	10 807	11 129	12 898	14 965	17 385
Organisme extra-territoriaux	5 277	5 430	5 588	5 751	5 919	6 092	7 043	8 153	9 450
Total actifs occupés	4 774 080	4 892 343	5 013 808	5 138 566	5 266 712	5 398 346	6 112 471	6 930 308	7 868 063

Tableau A4 : Evolution des effectifs des actifs occupés supposés illégaux par catégorie

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2015	2020	2025
ACTIFS OCCUPES DE 10-15 ans									
Situation dans l'occupation principale									
Employeur, Patron	1573	1614	1656	1699	1744	1789	2039	2327	2660
Indépendant	49449	50707	52000	53330	54697	56104	63766	72598	82793
Salarié, Emploi	18075	18586	19113	19656	20216	20793	23954	27635	31923
Apprenti	8029	8256	8491	8733	8983	9240	10648	12288	14200
Aide familial	890413	911605	933349	955660	978554	1002047	1129103	1273870	1439013
Autre et non déclarée	146 716	150 610	154 617	158 740	162 983	167 348	191 160	218 671	250 492
Catégories socio-professionnelles									
Agriculture, Elevage, Pêche, Forêt	904671	926141	948170	970771	993963	1017760	1146442	1293028	1460208
Administration, Cadres supérieurs, Professions libérales	1384	1423	1463	1504	1547	1591	1833	2114	2442
Administration, Cadres moyens	1251	1287	1323	1361	1400	1440	1659	1914	2211
Manoeuvres, Employés, Ouvriers, Cadres subalternes	3296	3389	3484	3582	3683	3787	4356	5019	5790
Commerce	29325	30133	30966	31824	32707	33617	38593	44370	51084
Artisanat	16839	17313	17801	18303	18821	19355	22279	25680	29640
Services domestiques, Services divers	9170	9431	9700	9978	10264	10558	12174	14057	16252
Forces armées et sécurité	1425	1465	1506	1549	1593	1638	1887	2176	2514
Autres métiers et professions	602	619	636	654	673	692	797	918	1060
Sans professions et professions non précisées	146291	150178	154177	158292	162526	166883	190650	218113	249882
Total	1114254	1141378	1169226	1197818	1227176	1257321	1420671	1607390	1821081
ACTIFS OCCUPES DE 15-18 ans									
Situation dans l'occupation principale									
Employeur, Patron	2039	2094	2150	2208	2268	2330	2666	3055	3506
Indépendant	61935	63603	65321	67088	68908	70780	81003	92829	106526
Salarié, Emploi	19745	20324	20922	21538	22173	22829	26428	30633	35549
Apprenti	11874	12222	12582	12953	13336	13730	15897	18430	21391
Aide familial	563889	577477	591423	605736	620427	635506	717124	810239	916600
Autre et non déclaré	22 540	23 152	23 782	24 431	25 099	25 786	29 542	33 893	38 938
Catégories socio-professionnelles									
Agriculture, Elevage, Pêche, Forêt	587637	601797	616329	631244	646553	662266	747313	844338	955159
Administration, Cadres supérieurs, Professions libérales	1141	1175	1210	1246	1283	1322	1532	1778	2066
Administration, Cadres moyens	1044	1075	1107	1140	1174	1210	1403	1630	1895
Manoeuvres, Employés, Ouvriers, Cadres subalternes	3208	3302	3398	3498	3600	3706	4285	4962	5753
Commerce	32984	33921	34886	35881	36906	37962	43750	50489	58340
Artisanat	21887	22524	23180	23857	24555	25275	29225	33835	39221
Services domestiques, Services divers	11312	11646	11991	12347	12713	13092	15170	17600	20442
Forces armées et sécurité	1166	1200	1236	1273	1311	1350	1565	1817	2111
Autres métiers et professions	619	638	656	676	696	717	830	962	1117
Sans professions et professions non précisées	21021	21594	22185	22793	23419	24064	27586	31669	36405
Total	682021	698873	716180	733954	752210	770961	872660	989079	1122509

Annexe 2 : Liste des documents consultés

1. Analyse des résultats du RGPH de 1996. Vol 2, Ouagadougou, Burkina Faso, INSD, décembre 2000
2. Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population, Burkina Faso, 1985, INSD, 1990
3. Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1998, INSD, Ouagadougou, mars 2000
4. Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel, AFRISTAT, Série Méthodes N° 2, décembre 1999
5. Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages INSD, 1996
6. Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3, premiers résultats de la phase 2, déc-nov 2001, INSD, 2003
7. Profil de pauvreté et évolution de la pauvreté au Burkina Faso, INSD, Ouagadougou, Mars 200
8. Rapports d'activités du FASI 1999-2004
9. Faisons connaissance avec le SND, Premier Ministère, 2005
10. Statistiques sur l'offre et la demande d'emploi 1998-2002, ONPE
11. Annuaire statistiques des enseignements secondaire et supérieur 1990-1993, MESSRS
12. Document cadre de stratégie de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle
13. Rapport pays sur les Objectifs du millénaire pour le développement, décembre 2003
14. Lachaud J. P. : Pauvreté et inégalité au Burkina Faso, profil et dynamique, septembre 2003
15. la situation de l'emploi et de la formation professionnelle au Burkina Faso de 1960 à 1992 : regard critique, mémoire de fin de cycle, mars 1994
16. Ministère de l'économie et des finances, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, mai 2000
17. Rapports d'activité du Programme d'Appui à la Réinsertion des Travailleurs Déflatés, Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, 1998
18. Recommandation sur le chômage des jeunes au Burkina Faso, Conseil Economique et Social, Burkina Faso, 1994

Annexe 3 : Termes de référence de la mission

DESIGNATION DU POSTE : Consultant national spécialiste en emploi et formation professionnelle

1. CONTEXTE

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en 2000 en son axe 3 « élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres » a réaffirmé l'importance accordée à la promotion de l'emploi tout en insistant sur l'identification d'indicateurs de suivi évaluation des différentes politiques et programmes de promotion d'emploi et de formation professionnelle. Ainsi, Le Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE), qui a démarré ses activités en mai 2001 et qui a pour objectif d'appuyer le gouvernement de façon coordonnée avec les autres partenaires au développement, en vue d'améliorer la gouvernance économique afin d'assurer un environnement politique et économique approprié à la lutte contre la pauvreté et au renforcement du Développement Humain Durable (DHD), a repris la recommandation de créer deux observatoires : un observatoire de la pauvreté et du DHD et un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Ces deux observatoires ont pour finalités :

- le suivi de la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ;
- le suivi de la Stratégie nationale de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- et le suivi des indicateurs internationaux.

L'Observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle a donc ainsi démarré ses activités en août 2001 dans un contexte où le marché du travail est caractérisé par :

- une faiblesse de données sur l'emploi et la formation professionnelle ;
- une faible qualité des données disponibles sur l'emploi et la formation professionnelle ;
- des définitions, concepts et nomenclatures non harmonisés;
- des productions sur le fonctionnement du marché du travail quantitativement limitées;

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif global de l'étude est d'analyser la situation, passée, présente et futur de l'emploi et de la formation professionnelle. De manière spécifique il s'agit de présenter la situation de l'emploi dans les secteurs moderne, rural et informel à partir des sources de données et études récentes et de proposer des scénarii d'évolution probable.

3. ATTRIBUTIONS DU CONSULTANT

Sous la supervision du Coordonnateur Technique National et des responsables de l'ONEF, le consultant sera chargé :

1. d'inventorier les différents concepts les nomenclatures et les méthodes d'analyse utilisés par les producteurs de données statistiques sur l'emploi, la formation professionnelle ;
2. de présenter l'évolution de l'emploi dans les secteurs moderne, rural et informel selon les différents recensements et les enquêtes prioritaires 1996,1998 et

- 2003, et les études importantes réalisées sur le sujet (enquête 1.2.3), en tenant compte des différentes désagréations possibles (régionale, genre, age, etc) ;
3. de présenter la situation et l'évolution probable de la formation professionnelle ;
 4. de proposer des simulations de besoins d'emploi et de formation professionnelle pour le court, moyen et long termes ;
 6. de faire des recommandations pour des politiques d'emploi et de formation professionnelle en adéquation avec la demande.
 7. faire un débriefing chaque semaine, et à la fin de la mission pour exposer les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les solutions envisagées ;
 8. présenter à la fin de la mission un rapport provisoire écrit qui sera amendé par les responsables de l' ONEF. Les amendements seront pris en compte dans le rapport final ;
 9. déposer un CD contenant le rapport final et cinq copies sur papier.

4. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

- avoir au moins un DESS ou tout autre diplôme équivalent en économie, socio-économie, en démographie ;
- être spécialiste en projection démographique ;
- avoir une expérience confirmée sur les politiques macro économiques et les politiques d'emploi et de formation professionnelle
- être disponible sur toute la période
- être motivé.

5. DUREE DE LA MISSION

La mission est prévue pour 30jours soit 1 homme/mois

- a. Début de la mission 20 juillet 2005 ;
- b. Dépôt du rapport provisoire 10 août 2005 ;
- c. Dépôt du rapport final 20 août 2005.

6. FINACEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

Le financement est assuré par le Programme des Nations Unies (PNUD) à travers le Projet de Renforcement de la Gouvernance Economique. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- 40% à la signature du contrat et du dépôt du plan du rapport
- 30% au dépôt et acceptation du rapport provisoire
- 30% au dépôt et acceptation du rapport final.

Les paiements sont subordonnés à l'acceptation des différents rapports par le commanditaire

7. LIEU DE DEROULEMENT DE LA MISSION

Les séances de débriefing se dérouleront chaque semaine à l'ONEF ou tout autre lieu choisi par lui.

Annexe 4 : Liste des personnes ressources rencontrées

M. ZOROME Omar, chargé de projet, Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) ;

Mme. SANGARE/TOU Marie, chargé de la formation par l'apprentissage, Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ;

M. SAWADOGO Salif, Directeur général, Fonds d'Appui à la promotion de l'emploi (FAPE) ;

M. KAMBIRE P. Prosper, Directeur général, Fonction publique ;

M. NIANDA Edmond Martin, Directeur du recrutement , Fonction publique ;

M. NIKIEMA Jean Paul, Coordonnateur du programme national d'appui à la réinsertion des travailleurs déflatés (PNAR-TD) ;

Mme. YAOGO Rachael, Directrice régionale, Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Ouagadougou ;

M. SAWADOGO E. Norbert, Responsable du service immatriculation, Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Ouagadougou ;

M. YAMEOGO Patrice, Directeur général, Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) ;

M. ZONGO Ahmed, Directeur de la mobilisation et de l'administration des appelés, Service National pour le Développement (SND), Ouagadougou.

Annexe 5 : Professions et métiers de la CITP adaptés au Burkina Faso

AGRICULTURE ELEVAGE PECHE FORET

agriculture – cultivateur
Maraîcher
jardinier – fermier
exploitant de verger - pépiniériste
bûcheron
éleveur de bétail
éleveur de volaille
berger - garde-animaux
pêcheur
chasseur
autres métiers de ce groupe non classés ailleurs

ADMINISTRATION CADRES SUPERIEURS PROFESSIONS LIBERALES

Cadres Supérieurs de l'administration territoriale, du travail et de la sécurité Sociale

administrateur civil
attaché administratif
haut commissaire
inspecteur des affaires administratives
inspecteur du travail et des lois sociales

Cadres Supérieurs de l'Enseignement et de la recherche

enseignants d'université (plus maître assistant et maître de conférence)
attaché d'intendance universitaire
sociologue - anthropologue - psychologue - ethnologue
chercheur (attaché de recherches, chargé de recherches, directeur de recherches, maître de recherches)
professeur d'enseignement secondaire
proviseur
censeur
inspecteur d'enseignement (primaire ou secondaire)
conseiller pédagogique

Cadres supérieurs de la santé et des affaires sociales

médecin - docteur en médecine
médecin-spécialiste : gynécologue, pédiatre, dentiste, etc.
pharmacien, aide pharmacien
administrateur et attachés des hôpitaux
technicien supérieur de laboratoire
ingénieur sanitaire
cadre supérieur d'orthopédie
cadre supérieur des affaires sociales
nutritionniste

Cadres supérieurs des télécommunications - Transports Equipement - Bâtiment

pilote et ingénieur de la navigation aérienne
architecte - urbaniste
inspecteur des T.P.
cadre sup. de la météo, des travaux météo, météorologue
cadre sup. des ponts et chaussés, ingénieur géomètre
ingénieur de l'équipement rural et ingénieur de l'hydraulique
cadre sup. des P et T ingénieur des P et T - administrateur des P et T
cadre sup. et technicien de l'équipement rural

Cadres Supérieurs des Ressources Financière, du Budget et de la Planification

cadre supérieur des affaires économiques
banquier
cadre sup. des ressources financières - du trésor - des impôts - des douanes - du domaine
administrateur des services fiscaux et des services financiers
planificateur
cadres supérieurs statisticiens et démographes
informaticiens

Cadres Supérieurs de l'Agriculture - Elevage - Forêt Géologie et Mines

cadres sup. de l'agriculture
cadres sup. des Eaux et Forêts
cadres sup. de l'élevage
botaniste
ingénieur et conseiller FJA
docteur vétérinaire
cadres sup. géologie et des mines

Cadres Supérieurs de la Justice, de l'Information et des Relations Extérieures

magistrat
avocat
mandataire de justice
président de la cour d'appel
cadre sup. de la presse
cadre sup. des affaires étrangères
interprète

Autres Cadres Supérieurs non classés ailleurs

administrateur des affaires culturelles
cadre sup. des services touristiques et hôteliers
cadre sup. de la documentation
inspecteur d'Etat
professeur d'éducation permanente et physique
inspecteur de la jeunesse et des sports
conseiller de la jeunesse et d'animation
autre cadre supérieur

ADMINISTRATION - CADRES MOYENS**Cadres Moyens de l'Administration, du Travail et de la Sécurité Sociale**

secrétaire de direction, secrétaire administratif
contrôleur de travail

Cadres Moyens de l'Enseignement et de la bibliothéconomie

maître-instituteur
assistant FJA
surveillant de lycées et collèges
maître d'EPS - éducateur sportif
cadre moyen de la documentation

Cadres Moyens de la Santé et de l'Action Sociale

infirmier d'Etat spécialisé et breveté
sage-femme d'Etat ou spécialisée
assistant en santé
technicien et assistant d'assainissement
prothésiste dentaire
laborantin
gestionnaire des hôpitaux
aide sociale - éducateur social
puériculture
Autre cadre moyen

Cadres Moyens des Télécommunications Transports Equipement - Bâtiments

Conducteur des T.P. et de train
chef mécanicien - chef de chantier
adjoint technique des T.P.
contrôleur - receveur des P et T
assistant météorologiste et de la navigation aérienne
technicien du génie rural
Contremaître

Cadres Moyens des Ressources financières, du budget et de la Planification

cadre moyen du budget, des ressources financières
comptable - percepteur
assistant des affaires économiques et économiste
adjoint technique de la statistique

Cadres Moyens de L'Agriculture - Elevage - Forêt Géologie et Mines

conducteur des travaux agricoles
agent technique d'agriculture spécialisé
contrôleurs des eaux et forêts
assistant et agent technique d'élevage spécialisé
technicien de la géologie

Cadres Moyens de la Justice - de l'Information et des Affaires Etrangères

greffier - mandataire de justice
secrétaire des affaires étrangères
agent de maîtrise de l'information
reporter et animateur radio et télévision

MANŒUVRES -EMPLOYES - OUVRIERS CADRES SUBALTERNES**Cadres subalternes de l'Agriculture - Elevage Forêt - Géologie et Mines**

encadreur d'ORD
moniteur et formateur FJA
préposé des eaux et forêt
agent technique d'agriculture et d'élevage
infirmier vétérinaire
mineur
foreur de puits

Cadres Subalternes des Administrations, Finances, Trésor, Planification

aide- comptable
caissier
cadre subalterne du budget, et des ressources financières
agent de bureau - de recouvrement - des services fiscaux de constatation d'assiette - dactylographe,
collecteur d'impôt
planton - agent de liaison - commis d'administration
Standardiste - réceptionniste - téléphoniste
relieur - reprographe
cadre subalterne des affaires économiques - préposé des
affaires économiques, adjoint administratif
préposé des douanes - du contrôle économique
agent et assistant technique de la statistique

Cadres Subalternes de l'Equipement - des Transports des Télécommunications - du Bâtiment

conducteur d'engin des T.P.
dessinateur - calqueur
opérateur topographe
cheminot
opérateur du génie rural
agent de maîtrise de la géologie et des mines
cadre subalterne des transmissions météo
aide météo
cadre subalterne des P et T, facteur
surveillant des télécommunications

Cadres Subalternes de la Santé

garçon ou fille de salle
agent itinérant de santé
distributeur de comprimés
aide infirmier - aide-soignant
accoucheuse auxiliaire - matrone
aide-laborantin
agent d'hygiène ; d'assainissement
autre personnel de santé subalterne

Autre personnel subalterne

Manœuvre, ouvrier
magasinier
Vérificateur

COMMERCE

commerçant
boutiquier
vendeur de tissus et friperie
vendeur de fruits
vendeur de beignets et d'autres aliments (vendeur d'aliments)
vendeur de légumes et arachides et tous condiments
aide vendeur
démarcheur
conseiller commercial
libraire
vendeuse de dolo
boucher
meunier
autres métiers du commerce

ARTISANAT

Artisanat de production

tisserand - tricoteur (se)
forgeron
menuisier
Teinturier, potier
vannier
cordonnier - tanneur
maçon - tâcheron
dolotière
fileuse de coton

Artisanat d'art

bijoutier
sculpteur
peintre

artisanat de service

mécanicien - réparateur de petits engins
garagiste
électricien
réparateur de montre – horloger, réparateur de radio, T.V.
plombier
photographe
tailleur
tôlier - ferrailleur
tapissier – matelassier

SERVICES DOMESTIQUES SERVICES DIVERS

boy - cuisinier, gouvernante
serveur de restaurant - garçon d'hôtel - propriétaires de
restaurants
servante de bar
gardien de nuit
barman - barmaid
taxi man - chauffeur - conducteur de bus
blanchisseur
coiffeur - coiffeuse
cireur
laveur - nettoyeur
maître et gérant d'hôtel
entrepreneur
puisatier
Boulangier

FORCES ARMEES ET SECURITE

militaire
gendarme
agent de police
pompier
agent de la GNR
autre personnel de la sécurité

AUTRES METIERS ET PROFESSION

personnel du culte chrétien
personnel du culte musulman; marabout, imam, maître coran.
tradipraticien, guérisseur traditionnel
autres professions non classées ailleurs

SANS PROFESSION ET PROFESSION NON PRECISEE

sans profession
profession non précisée